



CONSEIL ET INGÉNIERIE EN DÉVELOPPEMENT DURABLE



## Plan Climat Air Energie Territorial de la Communauté de Communes de la Côtière à Montluel

Fiches actions

Juillet 2020

## SOMMAIRE DES FICHES ACTIONS

Axe	Cible	N° Action	Titre de l'action
Rénovation et performance énergétique	Planification	1	Planifier la rénovation de l'habitat et la lutte contre la précarité énergétique
	Planification	2	Observatoire départemental de l'habitat
	Planification	3	Optimisation de l'éclairage public
	Rénovation de l'habitat	4	Encourager et accompagner la rénovation énergétique
	Rénovation de l'habitat	5	Accompagner les ménages éligibles aux aides de l'ANAH
	Rénovation de l'habitat	6	Rénovation du parc de logements sociaux
	Rénovation de l'habitat	7	Lutte contre la précarité énergétique
	Rénovation des bâtiments publics et tertiaires	8	Rénovation énergétique des bâtiments tertiaires & industriels
	Rénovation des bâtiments publics et tertiaires	9	Rénovation des bâtiments publics
	Amélioration de l'éclairage public	10	Optimisation de l'éclairage public
Vers une mobilité bas carbone	Planification	11	Aménager les liaisons modes actifs sécurisées
	Planification	12	Plan de déplacements inter-entreprises
	Réduire les besoins de déplacements	13	Offrir des services publics de proximité
	Réduire les besoins de déplacements	14	Limiter les déplacements domicile/travail
	Réduire les besoins de déplacements	15	Exemplarité des collectivités
	Développer les modes actifs	16	Encourager la pratique du vélo
	Développer les modes actifs	17	Se déplacer autrement au travail
	Renforcer l'offre de transports en commun	18	Adapter l'offre aux besoins des habitants et salariés
	Renforcer l'offre de transports en commun	19	Renforcer l'offre ferroviaire
	Mobilité partagée et moins émettrice	20	Favoriser la mobilité partagée
	Mobilité partagée et moins émettrice	21	Favoriser les nouvelles motorisations "bas carbone"
	Mobilité partagée et moins émettrice	22	Encourager les entreprises dans le passage aux nouvelles motorisations
Communiquer et sensibiliser	23	Informier et sensibiliser le grand public sur les nouvelles pratiques de la mobilité	
Communiquer et sensibiliser	24	Informier et sensibiliser les entreprises sur les nouvelles pratiques de la mobilité	
Vers un mix énergétique renouvelable	Planifier le développement des énergies renouvelables (EnR)	25	Schéma directeur des énergies renouvelables (SDE EnR)
	Planifier le développement des énergies renouvelables (EnR)	26	Intégrer le développement des EnR dans les objectifs des PLU
	Développer les projets d'énergies renouvelables (EnR)	27	Mise en place d'un opérateur EnR départemental
	Développer les projets d'énergies renouvelables (EnR)	28	Déployer des installations photovoltaïques sur le domaine public
	Développer les projets d'énergies renouvelables (EnR)	29	Déployer des installations photovoltaïques sur le domaine privé
	Développer les projets d'énergies renouvelables (EnR)	30	Faire émerger et accompagner les projets agricoles de méthanisation
	Développer les projets d'énergies renouvelables (EnR)	31	Accompagner les porteurs de projets EnR des entreprises
	Développer les projets d'énergies renouvelables (EnR)	32	Soutenir le développement des EnR
	Développer les projets d'énergies renouvelables (EnR)	33	Renouveler les anciens équipements de chauffage domestiques
	Développer les projets d'énergies renouvelables (EnR)	34	Valorisation énergétique du bois de bocage

Axe	Cible	N° Action	Titre de l'action
Adaptation au changement climatique	Planification	35	Promouvoir le cycle naturel de l'eau
	Planification	36	Regrouper les compétences de la gestion de l'eau
	Planification	37	Stockage carbone dans les sols
	Préservation des ressources en eau	38	Promouvoir le cycle naturel de l'eau
	Préservation des ressources en eau	39	Promouvoir et développer la gestion écologique des espaces plantés
	Préservation des ressources en eau	40	Promouvoir une gestion intégrée des risques d'inondations
	Préservation des ressources en eau	41	Préserver la ressource en eau potable
	Préservation de la biodiversité	42	Maintenir et développer les puits carbone
	Préservation de la biodiversité	43	Promouvoir les biomatériaux
	Préservation de la biodiversité	44	Réduire la pollution lumineuse nocturne
	Santé publique	45	Lutter contre la pollution atmosphérique
	Santé publique	46	S'adapter aux impacts du changement climatique
	Santé publique	47	Intégrer la prévention des risques dans les politiques locales de santé
Vers une économie circulaire	Gestion soutenable des déchets	48	Prévention et valorisation des déchets
	Gestion soutenable des déchets	49	Encourager le réemploi local
	Alimentation	50	Encourager la production locale
	Alimentation	51	Promouvoir les circuits courts alimentaires

**Axe n°1 : Rénovation et performance énergétique**

**Cible : Planification**

**Action n°1 : Planifier la rénovation de l'habitat et la lutte contre la précarité énergétique**

**Action commune avec les autres EPCI : NON**

**Action propre au territoire : OUI**

**Pilote de l'action : 3CM - Communes**

**Partenaires associés : SCOT BUCOPA**

**DESCRIPTION**

**Enjeux :**

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

<p><b>2</b> Adaptation au changement climatique</p> <p><b>3</b> Réduction des consommations énergétiques</p> <p><b>2</b> Préservation de la santé et de la biodiversité</p>	<p><b>3</b> Atténuation des émissions de gaz à effet de serre</p> <p><b>0</b> Production d'énergies renouvelables</p> <p><b>3</b> Enjeu social</p>	<p><b>1</b> Amélioration de la qualité de l'air</p> <p><b>1</b> Stockage carbone</p>
---	--	--

**Description et objectif opérationnel :**

- Articulation du PLH avec les objectifs du PCAET : intégrer les volets rénovation et précarité énergétiques du PCAET dans le Programme Local de l'Habitat (PLH) en cours d'élaboration.
- Mobiliser les PLU pour massifier la rénovation énergétique des bâtiments : prévoir un accompagnement/sensibilisation des communes sur les prescriptions ou incitations à intégrer dans les documents d'urbanisme sur la rénovation des logements anciens.

**INDICATEURS**

**SUIVI**

**RÉSULTAT**

Elaboration d'une note articulation PCAET / Doc Urbanisme ;  
Adoption du PLH

Nombre de communes accompagnées/sensibilisées sur le volet rénovation énergétique des bâtiments.

**INDICATEUR COMPLEMENTAIRE ENVIRONNEMENTAL :**

**MOYENS ET COUTS ESTIMÉS**

**GAINS ANNUELS ESTIMÉS**

Réalisation de la phase 3 du PLH soumise à délibération (compétence partielle de la 3CM)

Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO <sub>2</sub> /an) :	0,5
Gains annuels énergétiques (GWh/an) :	3,8
Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) :	-
Gains qualité de l'air (t/an) :	-



**Axe n°1 : Rénovation et performance énergétique**

**Cible : Planification**

**Action n°2 : Observatoire départemental de l'habitat**

**Action commune avec les autres EPCI : OUI**

**Action propre au territoire : NON**

**Pilote de l'action : Département de l'Ain - Etat**

**Partenaires associés : EPCI, SIEA**

**DESCRIPTION**

**Enjeux :**

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

<p><b>1</b> Adaptation au changement climatique</p> <p><b>2</b> Réduction des consommations énergétiques</p> <p><b>2</b> Préservation de la santé et de la biodiversité</p>	<p><b>2</b> Atténuation des émissions de gaz à effet de serre</p> <p><b>0</b> Production d'énergies renouvelables</p> <p><b>3</b> Enjeu social</p>	<p><b>1</b> Amélioration de la qualité de l'air</p> <p><b>0</b> Stockage carbone</p>
---	--	--

**Description et objectif opérationnel :**

- Projet de création d'un observatoire départemental de l'habitat actuellement en réflexion.

**INDICATEURS**

**SUIVI**

**RÉSULTAT**

Délibération intercommunale pour le vote du dispositif

Budget annuel 3CM

**INDICATEUR COMPLEMENTAIRE ENVIRONNEMENTAL :**

**MOYENS ET COUTS ESTIMÉS**

**GAINS ANNUELS ESTIMÉS**

Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO <sub>2</sub> /an) :	0,5
Gains annuels énergétiques (GWh/an) :	3,8
Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) :	-
Gains qualité de l'air (t/an) :	-

2020

2020

2021

2022

2023

2024

2025

2025

X

**Axe n°1 : Rénovation et performance énergétique**

**Cible : Planification**

**Action n°3 : Optimisation de l'éclairage public**

**Action commune avec les autres EPCI : NON**

**Action propre au territoire : OUI**

**Pilote de l'action : SIEA**

**Partenaires associés : Communes - 3CM**

**DESCRIPTION**

**Enjeux :**

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

<b>1</b> Adaptation au changement climatique	<b>2</b> Atténuation des émissions de gaz à effet de serre	<b>0</b> Amélioration de la qualité de l'air
<b>3</b> Réduction des consommations énergétiques	<b>0</b> Production d'énergies renouvelables	<b>0</b> Stockage carbone
<b>3</b> Préservation de la santé et de la biodiversité	<b>2</b> Enjeu social	

**Description et objectif opérationnel :**

- Mise en place d'un plan lumière sur le territoire de la 3CM.

**INDICATEURS**

SUIVI	RÉSULTAT
Avancement du plan lumière	Economie d'énergie prévue par le plan d'actions ; Nombre de communes ayant mis en place de l'extinction partielle ou totale de l'EP.
<b>INDICATEUR COMPLEMENTAIRE ENVIRONNEMENTAL :</b>	Consommation énergétique de l'éclairage public des communes et de l'EPCI
MOYENS ET COUTS ESTIMÉS	GAINS ANNUELS ESTIMÉS
Nombre de luminaire de la 3CM * 2000€ (coût de remplacement)* 10%(Moe) * 30%(part d'un avant-projet dans le coût total) ; 300 000€ : coût des avant-projets (répartition variable des investissements répartis entre communes et SIEA et la 3CM si cette dernière décide de participer au financement).	Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO <sub>2</sub> /an) : - Gains annuels énergétiques (GWh/an) : - Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) : - Gains qualité de l'air (t/an) : -



**Axe n°1 : Rénovation et performance énergétique**

**Cible : Rénovation de l'habitat**

**Action n°4 : Encourager et accompagner la rénovation énergétique**

**Action commune avec les autres EPCI : NON**

**Action propre au territoire : OUI**

**Pilote de l'action : 3CM**

**Partenaires associés :** Région AURA - Département de l'Ain – ADEME - ALECO1 (animation 3CM Rénov'+) – Communes - Artisans, notaires, banques, agences immobilières - Agence régionale AURA-EE – ATMO GRDF (pour conversion fioul et indicateurs associés) et SIEA

**DESCRIPTION**

**Enjeux :**

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

<p><b>1</b> Adaptation au changement climatique</p> <p><b>3</b> Réduction des consommations énergétiques</p> <p><b>1</b> Préservation de la santé et de la biodiversité</p>	<p><b>3</b> Atténuation des émissions de gaz à effet de serre</p> <p><b>0</b> Production d'énergies renouvelables</p> <p><b>3</b> Enjeu social</p>	<p><b>1</b> Amélioration de la qualité de l'air</p> <p><b>0</b> Stockage carbone</p>
---	--	--

**Description et objectif opérationnel :**

- Lancement en décembre 2019 d'une Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique "3CM Rénov'+". Avec ce nouveau service public de proximité, chaque propriétaire d'un logement disposera de l'accompagnement personnalisé d'un conseiller 3CM Rénov'+, tout au long de son projet de rénovation :

- Visite-conseil du logement à rénover,
- Conseil pour la définition d'un plan de travaux personnalisé,
- Mise en relation avec des entreprises référencées (artisans labellisés RGE),
- Appui dans l'analyse des devis et le montage des dossiers d'aides financières,
- Sensibilisation afin d'optimiser l'utilisation du logement rénové,
- Suivi et évaluation des consommations énergétiques post-travaux.

Objectifs visés sur les 3 prochaines années : 30 logements rénovés en 2020, 35 en 2021 et 40 en 2022.

- Territorialisation du service conseil INFO ENERGIE via la PTRE "3CM Rénov'+". Historiquement animé par l'ALEC 01, le service espace Info Energie permet de sensibiliser et d'apporter un conseil de premier niveau sur :

- La rénovation énergétique des maisons individuelles et des copropriétés : permanences téléphoniques et physiques (sur rendez-vous), balades thermographiques, prêt de "thermo-Kits", campagne d'information, opération "Thermocopro";
- Les actions autres que la rénovation énergétique (construction, économies d'énergie toutes thématiques, développement des énergies renouvelables) : permanences téléphoniques et physiques sur rendez-vous, réunions d'information, animations.

- Promotion du service "3CM Rénov'+" auprès des artisans (signature d'une charte), notaires, agences immobilières, banques...

- Réflexion à conduire en 2020 sur la mise en place d'un dispositif d'aide financière à la rénovation énergétique des logements via le Bonus de Performance Energétique de la Région AURA.

- Réflexion à conduire en 2020 sur la mise en place d'un dispositif pour les propriétaires permettant de valoriser les Certificats d'Economie d'Energie (CEE) générés par les travaux de rénovation : conventionnement avec la société Vos Travaux Eco (VTE) lauréate de l'AMI d'AURA EE.

- Encourager la rénovation des équipements de chauffage au fioul : sur le territoire de la 3CM, 900 logements chauffés au fioul en zone desservie par le gaz sont recensés à ce jour, dont une large partie raccordable au réseau (source GRDF - données INSEE). Les mesures à conduire viseraient à affiner l'identification des zones de potentiel de conversion fioul/gaz et à étudier la mise en oeuvre d'une action incitative de conversion à destination des logements privés et bâtiments publics (action commune 3CM Rénov'+ et GRDF à définir en partenariat avec le SIEA.)

## INDICATEURS

### SUIVI

Budget annuel dédié à la PTRE ;  
 Délibération Bonus de Performance Energétique ;  
 Contractualisation pour la valorisation des CEE.

### RÉSULTAT

Nombre de conseils fournis par le Service Info Energie aux habitants du territoire ;  
 Nombre de logements rénovés via le dispositif 3CM Rénov'+ ;  
 Nombre de conversion de chauffages fioul/gaz.

#### INDICATEUR COMPLEMENTAIRE ENVIRONNEMENTAL :

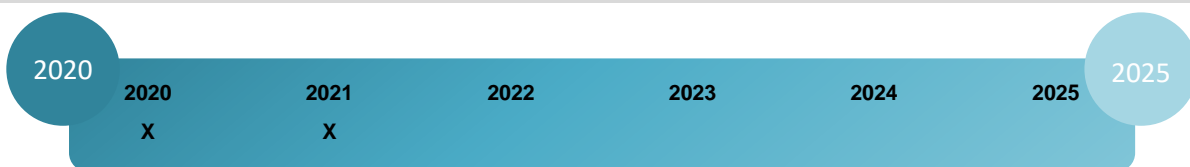
Inventaire des consommations d'énergie et émissions GES du secteur résidentiel

#### MOYENS ET COUTS ESTIMÉS

Convention d'animation de la PTRE "3CM Rénov'+ " signée avec l'ALEC01 : 55 K€/an + suivi du dispositif en interne par la Chargée de projet PCAET.

#### GAINS ANNUELS ESTIMÉS

Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO <sub>2</sub> /an) :	0,8
Gains annuels énergétiques (GWh/an) :	6,4
Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) :	-
Gains qualité de l'air (t/an) :	-





**Axe n°1 : Rénovation et performance énergétique**

**Cible : Rénovation de l'habitat**

**Action n°5 : Accompagner les ménages éligibles aux aides de l'ANAH**

**Action commune avec les autres EPCI : OUI**

**Action propre au territoire : OUI**

**Pilote de l'action :** Département de l'Ain - 3CM - Communes

**Partenaires associés :** SOLIHA (animation du PIG) – Etat - Agence nationale de l'habitat (ANAH) - ALECO1 (articulation avec la PTRE "3CM Rénov'+")

**DESCRIPTION**

**Enjeux :**

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

<b>1</b> Adaptation au changement climatique	<b>3</b> Atténuation des émissions de gaz à effet de serre	<b>1</b> Amélioration de la qualité de l'air
<b>3</b> Réduction des consommations énergétiques	<b>0</b> Production d'énergies renouvelables	<b>0</b> Stockage carbone
<b>1</b> Préservation de la santé et de la biodiversité	<b>3</b> Enjeu social	

**Description et objectif opérationnel :**

Action existante :

- Programme d'Intêtet Général (PIG) mis en place par le Département de l'Ain pour la rénovation énergétique des logements, ouvert jusqu'au 31/12/2021. L'Association SOLIHA Ain a été missionnée pour animer le dispositif. Elle informe, apporte des conseils techniques adaptés, recherche des solutions de financement et assure le suivi administratif de chaque projet.

Actions programmées :

- Articulation et coopération entre la PTRE "3CM Rénov'+ " animée par l'ALECO1 et SOLIHA pour une prise en charge adaptée des propriétaires en fonction de leur profil (éligibilité ou non aux aides de l'ANAH) ;
- Relayer l'information localement concernant le PIG et les actions de SOLIHA.

**INDICATEURS**

SUIVI	RÉSULTAT
Bilan annuel du PIG	Nombre de logements rénovés
<b>INDICATEUR COMPLEMENTAIRE ENVIRONNEMENTAL :</b>	Etiquette énergétique et climatique des logements
MOYENS ET COUTS ESTIMÉS	GAINS ANNUELS ESTIMÉS
Pas de coût identifié.	Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO <sub>2</sub> /an) : 0,5 Gains annuels énergétiques (GWh/an) : 3,8 Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) : - Gains qualité de l'air (t/an) : -



**Axe n°1 : Rénovation et performance énergétique**

**Cible : Rénovation de l'habitat**

**Action n°6 : Rénovation du parc de logements sociaux**

**Action commune avec les autres EPCI : NON**

**Action propre au territoire : OUI**

**Pilote de l'action : Dynacité**

**Partenaires associés : Communes - GRDF**

**DESCRIPTION**

**Enjeux :**

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

<b>1</b> Adaptation au changement climatique	<b>3</b> Atténuation des émissions de gaz à effet de serre	<b>1</b> Amélioration de la qualité de l'air
<b>3</b> Réduction des consommations énergétiques	<b>0</b> Production d'énergies renouvelables	<b>0</b> Stockage carbone
<b>1</b> Préservation de la santé et de la biodiversité	<b>3</b> Enjeu social	

**Description et objectif opérationnel :**

Travaux de rénovation programmés par Dynacité, qui dispose du parc de logements sociaux le plus important sur le territoire de la 3CM avec 727 logements :

- Rénovation énergétique niveau BBC de 3 logements sur Montluel en 2020, et de 112 logements sur Bèlignieux et Montluel en 2021 ;
- Isolation façade de 6 logements à Montluel en 2020 ;
- Remplacement de chaudière individuelle pour 13 logements (Montluel Jailleux) en 2022.

**INDICATEURS**

**SUIVI**

**RÉSULTAT**

Bilan annuel du programme des travaux de rénovation

Nombre de logements rénovés

**INDICATEUR COMPLEMENTAIRE ENVIRONNEMENTAL :**

Etiquette énergétique et climatique des logements.  
Consommation énergétique totale en valeur absolue de chaque résidence

**MOYENS ET COÛTS ESTIMÉS**

**GAINS ANNUELS ESTIMÉS**

Coût à compléter

Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO <sub>2</sub> /an) :	0,4
Gains annuels énergétiques (GWh/an) :	3,2
Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) :	-
Gains qualité de l'air (t/an) :	-



**Axe n°1 : Rénovation et performance énergétique**
**Cible : Rénovation de l'habitat**
**Action n°7 : Lutte contre la précarité énergétique**
**Action commune avec les autres EPCI : OUI**
**Action propre au territoire : NON**
**Pilote de l'action :** Département de l'Ain

**Partenaires associés :** ALEC01 (animation sur parc public) - SOLiHA (animation sur parc privé) - Signalement des ménages en précarité : CCAS, Bailleurs sociaux, associations, organismes qui oeuvrent auprès des ménages démunis – Communes - GRDF (fond d'aides et outils de communication)

**DESCRIPTION**
**Enjeux :**
*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

<b>1</b> Adaptation au changement climatique	<b>3</b> Atténuation des émissions de gaz à effet de serre	<b>2</b> Amélioration de la qualité de l'air
<b>3</b> Réduction des consommations énergétiques	<b>0</b> Production d'énergies renouvelables	<b>0</b> Stockage carbone
<b>1</b> Préservation de la santé et de la biodiversité	<b>3</b> Enjeu social	

**Description et objectif opérationnel :**

Déploiement local des Programmes "Précarité Energétique et Action Sociale" et "SLIME" portés par le Département de l'Ain : dispositif destiné aux locataires du parc privé / public et aux propriétaires occupants en situation de précarité énergétique. Animé par l'ALEC 01 et SOLiHA Ain, ce dispositif vise à sensibiliser les ménages à la maîtrise de l'énergie par une visite conseil au domicile ainsi qu'à diminuer leurs factures énergétiques par le financement de petits travaux.

**INDICATEURS**

SUIVI	RÉSULTAT
Bilan annuel des programmes	Nombre de ménages accompagnés / an
<b>INDICATEUR COMPLEMENTAIRE ENVIRONNEMENTAL :</b>	Inventaire des consommations d'énergie et émissions GES du secteur résidentiel
MOYENS ET COUTS ESTIMÉS	GAINS ANNUELS ESTIMÉS
	Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO <sub>2</sub> /an) : 0,6
	Gains annuels énergétiques (GWh/an) : 4,5
	Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) : -
	Gains qualité de l'air (t/an) : -



**Axe n°1 : Rénovation et performance énergétique**

**Cible : Rénovation des bâtiments publics et tertiaires**

**Action n°8 : Rénovation énergétique des bâtiments tertiaires & industriels**

**Action commune avec les autres EPCI : OUI**

**Action propre au territoire : NON**

**Pilote de l'action : CCI de l'Ain - CMA de l'Ain**

**Partenaires associés : ALEC01 - 3CM - Communes et SIEA (décret tertiaire)**

**DESCRIPTION**

**Enjeux :**

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

<b>1</b> Adaptation au changement climatique	<b>3</b> Atténuation des émissions de gaz à effet de serre	<b>1</b> Amélioration de la qualité de l'air
<b>3</b> Réduction des consommations énergétiques	<b>0</b> Production d'énergies renouvelables	<b>0</b> Stockage carbone
<b>1</b> Préservation de la santé et de la biodiversité	<b>2</b> Enjeu social	

**Description et objectif opérationnel :**

- Accompagnement des entreprises : la CCI, en partenariat avec l'ALEC 01, ainsi que la CMA de l'Ain organisent des ateliers et modules d'accompagnement en lien avec la maîtrise et la diminution des consommations énergétiques.

- Information sur la mise en oeuvre du Décret du 23/07/19 relatif aux obligations de réduction de la consommation énergétique finale des bâtiments tertiaires d'une surface plancher ≥ 1 000 m².

**INDICATEURS**

**SUIVI**

**RÉSULTAT**

Nombre d'acteurs accompagnés	Nombre de travaux engagés Nombre de Certificats d'Economie d'Énergie valorisés
<b>INDICATEUR COMPLEMENTAIRE ENVIRONNEMENTAL :</b>	Inventaire des consommations d'énergie et émissions GES du secteur tertiaire

**MOYENS ET COUTS ESTIMÉS**

**GAINS ANNUELS ESTIMÉS**

Accompagnements des entreprises repartis entre la CCI (éclairage, process, autre) et l'ALEC01 (isolation, chauffage et EnR).	Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO <sub>2</sub> /an) : 1,5 Gains annuels énergétiques (GWh/an) : 9 Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) : - Gains qualité de l'air (t/an) : -
--	--



**Axe n°1 : Rénovation et performance énergétique**
**Cible : Rénovation des bâtiments publics et tertiaires**
**Action n°9 : Rénovation des bâtiments publics**
**Action commune avec les autres EPCI : OUI**
**Action propre au territoire : OUI**
**Pilote de l'action : SIEA – Communes - 3CM (Info Energie)**
**Partenaires associés : ALECO1 - Région AURA - Département de l'Ain - SPL OSER**
**DESCRIPTION**
**Enjeux :**
*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

<b>1</b> Adaptation au changement climatique	<b>3</b> Atténuation des émissions de gaz à effet de serre	<b>1</b> Amélioration de la qualité de l'air
<b>3</b> Réduction des consommations énergétiques	<b>0</b> Production d'énergies renouvelables	<b>0</b> Stockage carbone
<b>1</b> Préservation de la santé et de la biodiversité	<b>3</b> Enjeu social	

**Description et objectif opérationnel :**

- Déploiement du programme " ISOL'01" porté par le SIEA visant à massifier l'isolation des combles perdus des bâtiments communaux et communautaires, ainsi que déploiement du service CEP.
- Accompagnement technique des collectivités par l'ALECO1 à travers le service conseil Info Energie et les accompagnements financés par la Région AURA et le Département de l'Ain.
- Exemplarité des collectivités : engager une démarche de rénovation énergétique des bâtiments publics.

**INDICATEURS**

SUIVI	RÉSULTAT
Nombre de collectivités accompagnées / an (CEP ou EIE) ; Bilan annuel des travaux réalisés.	M² de combles perdus isolés via Isol'01; Certificats d'Economie d'Energie valorisés
<b>INDICATEUR COMPLEMENTAIRE ENVIRONNEMENTAL :</b>	Inventaire des consommations d'énergie et émissions GES du secteur tertiaire
MOYENS ET COUTS ESTIMÉS	GAINS ANNUELS ESTIMÉS
	Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO <sub>2</sub> /an) : 1
	Gains annuels énergétiques (GWh/an) : 6
	Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) : -
	Gains qualité de l'air (t/an) : -



**Axe n°1 : Rénovation et performance énergétique**

**Cible : Amélioration de l'éclairage public**

**Action n°10 : Optimisation de l'éclairage public**

**Action commune avec les autres EPCI : NON**

**Action propre au territoire : OUI**

**Pilote de l'action : Communes - 3CM**

**Partenaires associés : SIEA**

**DESCRIPTION**

**Enjeux :**

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

<b>1</b> Adaptation au changement climatique	<b>3</b> Atténuation des émissions de gaz à effet de serre	<b>0</b> Amélioration de la qualité de l'air
<b>3</b> Réduction des consommations énergétiques	<b>0</b> Production d'énergies renouvelables	<b>0</b> Stockage carbone
<b>3</b> Préservation de la santé et de la biodiversité	<b>2</b> Enjeu social	

**Description et objectif opérationnel :**

Action engagée :

- Extinction nocturne de l'éclairage public mise en place par les communes de Bressolles et Sainte-Croix.

Action programmée :

- Installation de luminaires LED sur l'ensemble du parc d'éclairage public de la 3CM avec abaissement à 80% de 23h à 5h sur certains secteurs.

**INDICATEURS**

**SUIVI**

**RÉSULTAT**

Avancement des travaux

Suivi des données de consommation de l'éclairage public des communes et de la 3CM ;  
 Nombre d'éclairages led installés pour chaque collectivité ;  
 % de luminaires led installés par rapport au parc complet de chaque collectivité ;  
 Nombre de communes ayant mis en place de l'extinction partielle ou totale de l'EP.

**INDICATEUR COMPLEMENTAIRE ENVIRONNEMENTAL :**

Inventaire des consommations d'énergie et émissions GES du secteur tertiaire

**MOYENS ET COUTS ESTIMÉS**

**GAINS ANNUELS ESTIMÉS**

250 K€ pour le renouvellement de l'éclairage public de la 3CM. Pré-étude qui évalue le retour sur investissement à 7 ans.

Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO <sub>2</sub> /an) :	-
Gains annuels énergétiques (GWh/an) :	1
Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) :	-
Gains qualité de l'air (t/an) :	-

2020

2020

X

2021

X

2022

2023

2024

2025

2025

**Axe n°2 : Vers une mobilité bas carbone**

**Cible : Planification**

**Action n°11 : Aménager les liaisons modes actifs sécurisées**

**Action commune avec les autres EPCI : NON**

**Action propre au territoire : OUI**

**Pilote de l'action :** 3CM (coordination en tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité, travaux sur voiries communautaires) - Communes

**Partenaires associés :** Département de l'Ain (Plan Vélo : aménagement, financement) - ADEME (accompagnement, financement) - SCOT BUCOPA

**DESCRIPTION**

**Enjeux :**

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

<b>1</b>	Adaptation au changement climatique	<b>3</b>	Atténuation des émissions de gaz à effet de serre	<b>3</b>	Amélioration de la qualité de l'air
<b>3</b>	Réduction des consommations énergétiques	<b>0</b>	Production d'énergies renouvelables	<b>0</b>	Stockage carbone
<b>1</b>	Préservation de la santé et de la biodiversité	<b>2</b>	Enjeu social		

**Description et objectif opérationnel :**

Actions déjà menées :

- Schéma modes doux de la 3CM achevé fin 2018 ; Elaboré en concertation avec les communes du territoire, ce schéma a pour objectif d'identifier et de programmer les liaisons cyclables et piétonnes à aménager afin de créer à terme, un réseau structurant à l'échelle de l'intercommunalité - 24,2 Km de pistes à aménager ou à créer à l'échelle du territoire.

- 2019 : Travaux de requalification des voiries en ZAE sur la Rue et l'Avenue des Prés Seigneurs avec création d'un cheminement modes doux - Linéaire de 2,1 Kms.

Actions en cours ou programmées :

- Mise en oeuvre du schéma mode doux par la 3CM avec la réalisation de travaux de requalification des voiries en ZAE sur la Rue des Chartinières et la création d'un cheminement modes doux - Linéaire 1 Km (travaux programmés sur 2020/2021 - BP 1,7 M€)

- Accompagnement des communes dans la planification, le financement et la mise en oeuvre du schéma modes doux : réflexion en lien avec le pacte fiscal et financier engagé par la 3CM sous le mandat passé pour validation politique avec les nouvelles équipes.

**INDICATEURS**

SUIVI	RÉSULTAT
Nombre de km de pistes aménagées	% d'actifs utilisant le vélo pour aller au travail

**INDICATEUR COMPLEMENTAIRE ENVIRONNEMENTAL :**

MOYENS ET COUTS ESTIMÉS	GAINS ANNUELS ESTIMÉS
Rue des Chartinières : 1,7 M€	Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO <sub>2</sub> /an) : 0,2
Budget total pour aménagements voiries communales : 3 M€	Gains annuels énergétiques (GWh/an) : 1
	Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) : -
	Gains qualité de l'air (t/an) : -



**Axe n°2 : Vers une mobilité bas carbone**

**Cible : Planification**

**Action n°12 : Plan de déplacements inter-entreprises**

**Action commune avec les autres EPCI : A définir**

**Action propre au territoire : OUI**

**Pilote de l'action : 3CM**

**Partenaires associés : Communes – Région – SNCF – Entreprises - CCI**

**DESCRIPTION**

**Enjeux :**

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

<b>1</b> Adaptation au changement climatique	<b>3</b> Atténuation des émissions de gaz à effet de serre	<b>3</b> Amélioration de la qualité de l'air
<b>3</b> Réduction des consommations énergétiques	<b>0</b> Production d'énergies renouvelables	<b>0</b> Stockage carbone
<b>1</b> Préservation de la santé et de la biodiversité	<b>1</b> Enjeu social	

**Description et objectif opérationnel :**

Encourager la réalisation de Plan de Mobilité (PDM) pour structurer et coordonner les offres de services, les infrastructures et les campagnes de sensibilisation/animation à mener.

**INDICATEURS**

**SUIVI**

**RÉSULTAT**

Délibération intercommunale

Nombre d'entreprises engagées dans un PDM

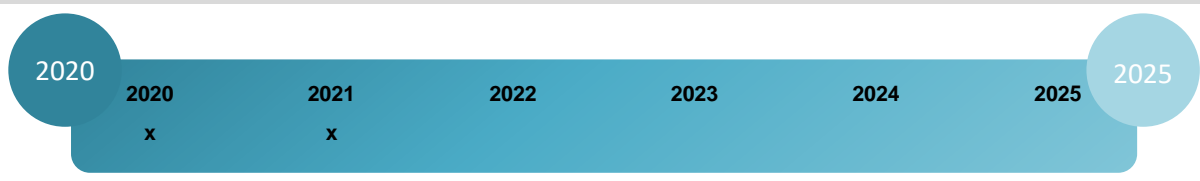
**INDICATEUR COMPLEMENTAIRE ENVIRONNEMENTAL :**

**MOYENS ET COUTS ESTIMÉS**

**GAINS ANNUELS ESTIMÉS**

Pôle développement territorial de la 3CM et recours éventuel à un prestataire.

Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO <sub>2</sub> /an) :	0,2
Gains annuels énergétiques (GWh/an) :	1
Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) :	-
Gains qualité de l'air (t/an) :	-





**Axe n°2 : Vers une mobilité bas carbone**

**Cible : Réduire les besoins de déplacements**

**Action n°13 : Offrir des services publics de proximité**

**Action commune avec les autres EPCI : NON**

**Action propre au territoire : OUI**

**Pilote de l'action : 3CM**

**Partenaires associés : SNCF, Région AURA, Etat, CAF, CNAM, pôle emploi, etc. - ATMO (calcul indicateurs et outils de communication)**

**DESCRIPTION**

**Enjeux :**

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

<b>2</b> Adaptation au changement climatique	<b>3</b> Atténuation des émissions de gaz à effet de serre	<b>3</b> Amélioration de la qualité de l'air
<b>3</b> Réduction des consommations énergétiques	<b>0</b> Production d'énergies renouvelables	<b>0</b> Stockage carbone
<b>1</b> Préservation de la santé et de la biodiversité	<b>2</b> Enjeu social	

**Description et objectif opérationnel :**

- Création d'une Maison France Services (MFS) labellisée : ce dispositif a pour objectifs d'offrir une meilleure accessibilité aux services publics et une meilleure relation de proximité entre les agents publics et les usagers, de réduire les inégalités sociales, territoriales et économiques, en préservant un service de proximité. La Maison France Services sera ouverte 30h hebdomadaires pour accueillir et renseigner les usagers sur les démarches des organismes de la CAF, Finances Publiques, Caisses Nationales d'Assurance Maladie et Vieillesse, MSA, Pôle emploi, La Poste, etc. Des permanences d'autres services, tels que la PTRE 3CM Rénov'+ seront également prévues. La MFS sera implantée dans le même bâtiment que le siège de la 3CM.

- Déménagement de l'Office de Tourisme et de l'espace de coworking "Tiers Mix" de la 3CM dans le bâtiment de la gare de Montluel : dans le cadre du programme "1001 Gares" porté par Gares et Connexions, le projet de la 3CM de réaménagement de la gare de Montluel a été retenu. Ce projet permettra à l'Office de Tourisme et à l'espace de coworking Tiers Mix de gagner en accessibilité, visibilité et attractivité. Labellisé Relais Mobilité, l'office de tourisme s'affichera également comme centre de ressources pour les habitants ou touristes en quête d'alternatives à la voiture individuelle.

**INDICATEURS**

SUIVI	RÉSULTAT								
Ouverture effective des différents services	Nombre de personnes renseignées par l'OT (relais mobilité) Nombre de personnes conseillées par la MFS								
<b>INDICATEUR COMPLEMENTAIRE ENVIRONNEMENTAL :</b>	Evaluation de la réduction des émissions liées à la réduction des déplacements (indicateurs ATMO)								
MOYENS ET COUTS ESTIMÉS	GAINS ANNUELS ESTIMÉS								
- MFS : Travaux 250 K€ Moyens humains pour l'accueil de la MFS : 2 agents de la 3CM redéployés. - Déménagement OT et espace coworking Tiers Mix : Travaux 350 K€ .	<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td>Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO<sub>2</sub>/an) :</td> <td style="text-align: right;">0,3</td> </tr> <tr> <td>Gains annuels énergétiques (GWh/an) :</td> <td style="text-align: right;">1,3</td> </tr> <tr> <td>Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) :</td> <td style="text-align: right;">-</td> </tr> <tr> <td>Gains qualité de l'air (t/an) :</td> <td style="text-align: right;">-</td> </tr> </table>	Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO <sub>2</sub> /an) :	0,3	Gains annuels énergétiques (GWh/an) :	1,3	Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) :	-	Gains qualité de l'air (t/an) :	-
Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO <sub>2</sub> /an) :	0,3								
Gains annuels énergétiques (GWh/an) :	1,3								
Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) :	-								
Gains qualité de l'air (t/an) :	-								



**Axe n°2 : Vers une mobilité bas carbone**

**Cible : Réduire les besoins de déplacements**

**Action n°14 : Limiter les déplacements domicile/travail**

**Action commune avec les autres EPCI : NON**

**Action propre au territoire : OUI**

**Pilote de l'action : 3CM**

**Partenaires associés :** Pépinière d'entreprises : Initiative Plaine de l'Ain Côtière (suivi et accompagnement des Pépites)

**DESCRIPTION**

**Enjeux :**

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

<b>1</b> Adaptation au changement climatique	<b>3</b> Atténuation des émissions de gaz à effet de serre	<b>3</b> Amélioration de la qualité de l'air
<b>3</b> Réduction des consommations énergétiques	<b>0</b> Production d'énergies renouvelables	<b>0</b> Stockage carbone
<b>1</b> Préservation de la santé et de la biodiversité	<b>2</b> Enjeu social	

**Description et objectif opérationnel :**

Actions déjà engagées :

- Création d'une Pépinière d'entreprises "Nov&CO" inaugurée en mars 2019. Cet espace est composé de 8 ateliers et de 5 bureaux. Chaque "Pépites" dispose de services et d'espaces communs ainsi que d'un accompagnement et d'un suivi personnalisé.
- Création d'un espace de coworking "TiersMix" inauguré en 2018, composé de 12 places, de 2 bureaux, d'une salle de réunion, de services et d'espaces communs.

Actions programmées :

- Déménagement de l'espace de coworking "TiersMix" et de l'Office du Tourisme dans le bâtiment de la gare de Montluel (projet retenu par la SNCF dans le cadre de l'appel à projets "1001 gares") : voir détail de l'action n°13 "offrir des services publics de proximité".
- Création de 2 bureaux "Pépinière hors mur" au sein de la Maison France Service.

**INDICATEURS**

SUIVI	RÉSULTAT
Avancement des travaux	Taux de remplissage des locaux

**INDICATEUR COMPLEMENTAIRE ENVIRONNEMENTAL :**

MOYENS ET COUTS ESTIMÉS	GAINS ANNUELS ESTIMÉS	
Pour le coût des actions programmées : se reporter à la fiche n°13 "offrir des services publics de proximité".	Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO <sub>2</sub> /an) :	0,3
	Gains annuels énergétiques (GWh/an) :	1,3
	Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) :	-
	Gains qualité de l'air (t/an) :	-



**Axe n°2 : Vers une mobilité bas carbone**
**Cible : Réduire les besoins de déplacements**
**Action n°15 : Exemplarité des collectivités**
**Action commune avec les autres EPCI : NON**
**Action propre au territoire : OUI**
**Pilote de l'action : 3CM - Communes**
**Partenaires associés : ATMO (calcul indicateurs et outils de communication)**
**DESCRIPTION**
**Enjeux :**
*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

<b>2</b>	Adaptation au changement climatique	<b>3</b>	Atténuation des émissions de gaz à effet de serre	<b>3</b>	Amélioration de la qualité de l'air
<b>3</b>	Réduction des consommations énergétiques	<b>0</b>	Production d'énergies renouvelables	<b>0</b>	Stockage carbone
<b>1</b>	Préservation de la santé et de la biodiversité	<b>1</b>	Enjeu social		

**Description et objectif opérationnel :**
Action déjà engagée :

- Instauration du télétravail au sein de la 3CM depuis décembre 2017. Ce dispositif répond à plusieurs objectifs : qualité de vie au travail, diminution des coûts de transport, réduction des risques routiers et diminution des émissions de gaz à effet de serre.

La signature d'une convention appelée « protocole de télétravail » entre la 3CM, l'agent et son chef de service permet de déterminer contractuellement les conditions de mise en oeuvre du télétravail. Cette convention est complétée par une charte de télétravail.

Action programmée :

- Extension de la pratique du télétravail dans les communes avec retour d'expérience de la 3CM.

**INDICATEURS**

SUIVI	RÉSULTAT
Mise en place d'une charte du télétravail	Taux de télétravail annuel ; Nombre de jours télétravaillés /an.
<b>INDICATEUR COMPLEMENTAIRE ENVIRONNEMENTAL :</b>	Nombre de déplacements Domicile/travail évités ; Nombre de Km évités par an.
MOYENS ET COUTS ESTIMÉS	GAINS ANNUELS ESTIMÉS
Pour le télétravail à la 3CM : suivi des journées via le logiciel de gestion du temps géré par le pôle RH.	Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO <sub>2</sub> /an) : - Gains annuels énergétiques (GWh/an) : - Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) : - Gains qualité de l'air (t/an) : -



**Axe n°2 : Vers une mobilité bas carbone**

**Cible : Développer les modes actifs**

**Action n°16 : Encourager la pratique du vélo**

**Action commune avec les autres EPCI : NON**

**Action propre au territoire : OUI**

**Pilote de l'action : 3CM - ATMO (Air to go)**

**Partenaires associés : Région - SNCF pour le service location longue durée - Entreprises du territoire.**

**DESCRIPTION**

**Enjeux :**

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

<b>1</b> Adaptation au changement climatique	<b>3</b> Atténuation des émissions de gaz à effet de serre	<b>3</b> Amélioration de la qualité de l'air
<b>3</b> Réduction des consommations énergétiques	<b>0</b> Production d'énergies renouvelables	<b>0</b> Stockage carbone
<b>1</b> Préservation de la santé et de la biodiversité	<b>2</b> Enjeu social	

**Description et objectif opérationnel :**

Actions pérennes engagées :

- Subvention à l'achat de Vélo à Assistance Electrique instaurée depuis le 01/06/2019 (15% du prix d'achat du VAE, plafonnée à 300 €); Prime réservée aux habitants du territoire avec dossier de demande de subvention à remettre.
- Mise à disposition par la SNCF de 2 abris vélos sécurisés gare de Montluel et gare de La Valbonne;
- Mise à disposition par la 3CM en 2018 / 2019 de 3 stations pour vélos sécurisées avec accès par badge : proximité gares et parking de covoiturage La Côte.

Actions programmées :

- Réflexion, étude à conduire sur la création d'un service de location longue durée de vélos électriques (projet étudié sur 2020 en lien avec le déménagement de l'office de tourisme en gare).
- Promouvoir l'application Air to Go qui permet de choisir la meilleure qualité de l'air pour ses itinéraires et suivre son parcours pour connaître la qualité de l'air respiré pendant l'effort.

**INDICATEURS**

SUIVI	RÉSULTAT
Bilan annuel des services mobilité	Nombre annuel d'usagers des services mobilité

**INDICATEUR COMPLEMENTAIRE ENVIRONNEMENTAL :**

MOYENS ET COUTS ESTIMÉS	GAINS ANNUELS ESTIMÉS
Enveloppe budgétaire annuelle de la 3CM pour la subvention à l'achat de VAE : 9 000 € /an.	Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO <sub>2</sub> /an) : 0,2
Etude location longue durée VAE en 2020 : étude qui sera conduite en interne par le pôle Développement territorial de la 3CM.	Gains annuels énergétiques (GWh/an) : 1
	Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) : -
	Gains qualité de l'air (t/an) : -



**Axe n°2 : Vers une mobilité bas carbone**

**Cible : Développer les modes actifs**

**Action n°17 : Se déplacer autrement au travail**

**Action commune avec les autres EPCI : OUI**

**Action propre au territoire : OUI**

**Pilote de l'action : 3CM – Entreprises - Région AURA**

**Partenaires associés : CCI Ain - ALEC01**

**DESCRIPTION**

**Enjeux :**

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

<b>1</b> Adaptation au changement climatique	<b>3</b> Atténuation des émissions de gaz à effet de serre	<b>3</b> Amélioration de la qualité de l'air
<b>3</b> Réduction des consommations énergétiques	<b>0</b> Production d'énergies renouvelables	<b>0</b> Stockage carbone
<b>1</b> Préservation de la santé et de la biodiversité	<b>2</b> Enjeu social	

**Description et objectif opérationnel :**

Actions pérennes engagées :

Actions de la 3CM pour son personnel :

- Mise à disposition de 5 vélos à assistance électrique (VAE) pour les déplacements professionnels de courtes distances,
- Mise en place de l'Indemnité Kilométriques Vélo (IKV) depuis le 01/09/2019 : indemnité fixée à 0,25 € / Km et plafonnée à 200 € par agent et par an. Dispositif qui pourra être revu pour tenir compte de la Loi d'Orientation Mobilités.

Au sein des entreprises du territoire :

- Entreprises HEXCEL COMPOSITE (500 salariés) et KEM ONE (150 salariés) : mise à disposition pour leurs salariés de VAE pour faciliter les déplacements depuis les gares de Montluel et La Valbonne vers le lieu de travail.
- Entreprise F2A (80 salariés) : mise en place de l'indemnité kilométrique vélo pour les salariés.
- Participation au Challenge mobilité régional animé par l'ALEC01 : depuis 2018, la 3CM communique et encourage ses agents et élus ainsi que les entreprises du territoire à participer au Challenge. Bilan 2019 sur le territoire de la 3CM : 14 établissements, 392 participants, 8 718 km alternatifs (équivalent Montluel → Katmandou).

Action programmée :

- Poursuivre la promotion et la participation au Challenge mobilité régional.

**INDICATEURS**

**SUIVI**

**RÉSULTAT**

Nombre de bénéficiaires annuel de l'IKV ;  
Bilan annuel de participation au Challenge régional mobilité.

Nombre de Km évités/alternatifs (IKV et Challenge mobilité)

**INDICATEUR COMPLEMENTAIRE ENVIRONNEMENTAL :**

**MOYENS ET COUTS ESTIMÉS**

**GAINS ANNUELS ESTIMÉS**

IKV de la 3CM : Charte d'engagement signé avec l'agent et versement mensuel de l'IKV à partir des trajets déclarés via un fichier de suivi.

Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO<sub>2</sub>/an) : -  
Gains annuels énergétiques (GWh/an) : -  
Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) : -  
Gains qualité de l'air (t/an) : -

2020

2020  
X

2021  
X

2022  
X

2023  
X

2024  
X

2025  
X

2025

**Axe n°2 : Vers une mobilité bas carbone**

**Cible : Renforcer l'offre de transports en commun**

**Action n°18 : Adapter l'offre aux besoins des habitants et salariés**

**Action commune avec les autres EPCI : OUI**

**Action propre au territoire : NON**

CCMP (ticket car à 1€)

EPCI voisins : réflexion sur interconnexion des réseaux de transports existants

**Pilote de l'action :** 3CM - Région AURA pour les liaisons par car (à compter du 1/01/2020).

**Partenaires associés :** Ticket à 1€ : Département de l'Ain et CCMP. - Région AURA (liaisons cars)

**DESCRIPTION**

**Enjeux :**

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

<b>1</b> Adaptation au changement climatique	<b>3</b> Atténuation des émissions de gaz à effet de serre	<b>3</b> Amélioration de la qualité de l'air
<b>3</b> Réduction des consommations énergétiques	<b>0</b> Production d'énergies renouvelables	<b>0</b> Stockage carbone
<b>1</b> Préservation de la santé et de la biodiversité	<b>2</b> Enjeu social	

**Description et objectif opérationnel :**

Action pérenne engagée :

- Contribution financière de la 3CM permettant aux usagers des cars de l'Ain, de bénéficier d'un ticket à 1€ pour les trajets internes aux territoires 3CM-CCMP desservis par les lignes 132 (Bourg-en-Bresse / Lyon) et 171 (Montluel-Lyon).

Actions programmées :

- A compter du 24 février 2020, un service de Transport A la Demande (TAD) est expérimenté sur l'ensemble du territoire durant 3 ans. Ce service a pour objectif de répondre aux besoins identifiés de déplacements des habitants et salariés. La prise en charge est possible uniquement sur réservation. Deux offres de services sont expérimentées : une desserte aux heures de pointe (matin et soir) vers les Zones d'Activités Economiques du territoire et une desserte vers les centres-bourgs aux heures creuses. Les horaires sont adaptés aux correspondances avec les trains desservant le territoire.

En fonction des résultats de l'expérimentation du TAD, les actions suivantes seront envisagées :

- Réflexion à conduire pour le développement d'une offre régulière et une interconnexion avec les réseaux existants ou en projet sur les territoires voisins.

- Expérimentation de la "priorité aux feux" pour les transports collectifs.

- A compter du 1er janvier 2020, dans le cadre du transfert à la Région des liaisons routières par cars : gestion globale du réseau et des liaisons cars/TER qui permettra de mieux coordonner l'intermodalité avec la politique mobilité de la 3CM.

**INDICATEURS**

SUIVI	RÉSULTAT
Nombre de kilomètres desservis	Nombre de personnes transportées annuellement ; Mesure de l'efficacité de la ligne.

**INDICATEUR COMPLEMENTAIRE ENVIRONNEMENTAL :**

MOYENS ET COUTS ESTIMÉS	GAINS ANNUELS ESTIMÉS
Ticket à 1 € des cars de l'Ain : budget annuel pour la 3CM de 45 K€ ; Budget TAD pour l'année 2020 : 150 K€.	Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO <sub>2</sub> /an) : 1,3 Gains annuels énergétiques (GWh/an) : 5,7 Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) : - Gains qualité de l'air (t/an) : -

2020	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	X	X	X			

**Axe n°2 : Vers une mobilité bas carbone**

**Cible : Renforcer l'offre de transports en commun**

**Action n°19 : Renforcer l'offre ferroviaire**

**Action commune avec les autres EPCI : NON**

**Action propre au territoire : OUI**

**Pilote de l'action : Région AURA**

**Partenaires associés : SNCF - 3CM - Communes**

**DESCRIPTION**

**Enjeux :**

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

<p><b>1</b> Adaptation au changement climatique</p> <p><b>2</b> Réduction des consommations énergétiques</p> <p><b>1</b> Préservation de la santé et de la biodiversité</p>	<p><b>3</b> Atténuation des émissions de gaz à effet de serre</p> <p><b>0</b> Production d'énergies renouvelables</p> <p><b>2</b> Enjeu social</p>	<p><b>3</b> Amélioration de la qualité de l'air</p> <p><b>0</b> Stockage carbone</p>
---	--	--

**Description et objectif opérationnel :**

- Création d'une voie d'évitement à proximité de la gare de Montluel pour permettre aux trains de se doubler ;
- Renforcement de l'électrification du réseau pour développer le nombre de trains sur la ligne et leur capacité.

**INDICATEURS**

**SUIVI**

**RÉSULTAT**

Suivi des travaux

Fréquence des trains

**INDICATEUR COMPLEMENTAIRE ENVIRONNEMENTAL :**

**MOYENS ET COUTS ESTIMÉS**

**GAINS ANNUELS ESTIMÉS**

Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO <sub>2</sub> /an) :	1,3
Gains annuels énergétiques (GWh/an) :	5,7
Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) :	-
Gains qualité de l'air (t/an) :	-





**Axe n°2 : Vers une mobilité bas carbone**

**Cible : Mobilité partagée et moins émettrice**

**Action n°20 : Favoriser la mobilité partagée**

**Action commune avec les autres EPCI : NON**

**Action propre au territoire : OUI**

**Pilote de l'action :** Région AURA - 3CM - APRR (parking co-voiturage ZAE 3B)

**Partenaires associés :** Communes - 3CM

**DESCRIPTION**

**Enjeux :**

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

<b>1</b> Adaptation au changement climatique	<b>3</b> Atténuation des émissions de gaz à effet de serre	<b>3</b> Amélioration de la qualité de l'air
<b>3</b> Réduction des consommations énergétiques	<b>0</b> Production d'énergies renouvelables	<b>0</b> Stockage carbone
<b>0</b> Préservation de la santé et de la biodiversité	<b>3</b> Enjeu social	

**Description et objectif opérationnel :**

Actions déjà engagées :

- Mise en relation gratuite des covoitureurs sur le site et l'application mobile de covoiturage "Mov'Ici" de la Région AURA avec la communauté "La Côtière" créée en décembre 2018.
- Mise en service d'un parking de covoiturage "La Côte" en décembre 2018, à proximité de l'échangeur autoroutier n°5.1 de l'A42 à La Boisse : parking de 75 places avec abris vélos, arrêt de bus et borne de recharge pour véhicule électrique.

Actions programmées :

- Lancement en 2021 d'une étude de faisabilité pour le développement des mobilités alternatives (autopartage, covoiturage, auto-stop organisé).
- Création d'un parking de covoiturage sur la future ZAE des 3B, à proximité de l'échangeur autoroutier n°6 de l'A42 à Balan : portage APRR hors foncier (3CM).

**INDICATEURS**

**SUIVI**

**RÉSULTAT**

Suivi de l'étude de faisabilité ; Suivi du déploiement des services de mobilités alternatives.	Nombre de services de mobilités alternatives déployés ; Nombre d'usagers annuel de chaque service.
<b>INDICATEUR COMPLEMENTAIRE ENVIRONNEMENTAL :</b>	Inventaire des consommations d'énergie et émissions GES du secteur transports de personnes

**MOYENS ET COUTS ESTIMÉS**

**GAINS ANNUELS ESTIMÉS**

Etude 2021 sur mobilités alternatives : 25 K€ ; Parking co-voiturage future ZAE des 3B : 200 K€	Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO <sub>2</sub> /an) : 1,3 Gains annuels énergétiques (GWh/an) : 5,7 Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) : - Gains qualité de l'air (t/an) : -
--	--

2020

2020

2021

2022

2023

2024

2025

2025

X

X

X

**Axe n°2 : Vers une mobilité bas carbone**

**Cible : Mobilité partagée et moins émettrice**

**Action n°21 : Favoriser les nouvelles motorisations "bas carbone"**

**Action commune avec les autres EPCI : NON**

**Action propre au territoire : OUI**

**Pilote de l'action :** Département de l'Ain – Enedis - Région AURA (hydrogène) - 3CM - Communes

**Partenaires associés :** SIEA

**DESCRIPTION**

**Enjeux :**

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

<b>1</b> Adaptation au changement climatique	<b>3</b> Atténuation des émissions de gaz à effet de serre	<b>3</b> Amélioration de la qualité de l'air
<b>2</b> Réduction des consommations énergétiques	<b>0</b> Production d'énergies renouvelables	<b>0</b> Stockage carbone
<b>0</b> Préservation de la santé et de la biodiversité	<b>1</b> Enjeu social	

**Description et objectif opérationnel :**

Actions déjà engagées :

- Etude 2014/2015 du potentiel des infrastructures de recharges pour véhicules électriques (IRVE) sur le territoire départemental : étude conduite par le Département de l'Ain et Enedis.
- 3 bornes de recharge électrique présentes sur le territoire : parking de covoiturage "La Côte" de la 3CM (2018), ainsi que 2 bornes communales installées à l'été 2019 Cours de La Portelle à Montluel et à Bressolles.
- Exemplarité de la 3CM : acquisition de 2 véhicules électriques dans le parc automobile.

Actions programmées :

- Etudier les besoins de développement de bornes de recharge sur le territoire pour un maillage suffisant et adapté (schéma inter-EPCI ?).
- Accompagner les communes sur leurs projets de bornes de recharge.
- Région AURA lauréate de l'appel à projet européen "Zero Emission Valley" pour le déploiement de son Plan régional pour le développement de la filière hydrogène.

**INDICATEURS**

SUIVI	RÉSULTAT
Nombre de bornes IRVE installées sur le territoire	Nombre d'abonnements aux bornes IRVE ; Suivi des consommations électriques du Point de Livraison alimentant la borne de recharge.
<b>INDICATEUR COMPLEMENTAIRE ENVIRONNEMENTAL :</b>	Inventaire des consommations d'énergie et émissions GES du secteur transports de personnes
MOYENS ET COUTS ESTIMÉS	GAINS ANNUELS ESTIMÉS
Action non chiffrée et non planifiée	Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO <sub>2</sub> /an) : 1,2 Gains annuels énergétiques (GWh/an) : 5,1 Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) : - Gains qualité de l'air (t/an) : -



**Axe n°2 : Vers une mobilité bas carbone**

**Cible : Mobilité partagée et moins émettrice**

**Action n°22 : Encourager les entreprises dans le passage aux nouvelles motorisations**

**Action commune avec les autres EPCI : NON**

**Action propre au territoire : OUI**

**Pilote de l'action : 3CM**

**Partenaires associés :** Entreprises/artisans – GRDF - Région AURA – ADEME – SIEA - Communes

**DESCRIPTION**

**Enjeux :**

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

<p><b>1</b> Adaptation au changement climatique</p> <p><b>2</b> Réduction des consommations énergétiques</p> <p><b>1</b> Préservation de la santé et de la biodiversité</p>	<p><b>3</b> Atténuation des émissions de gaz à effet de serre</p> <p><b>0</b> Production d'énergies renouvelables</p> <p><b>2</b> Enjeu social</p>	<p><b>3</b> Amélioration de la qualité de l'air</p> <p><b>0</b> Stockage carbone</p>
---	--	--

**Description et objectif opérationnel :**

- Etudier le potentiel d'implantation d'une station GNV sur le territoire au regard des besoins des entreprises locales et de la 3CM (collecte des ordures ménagères en régie).
- Candidater à l'appel à projets régional GNVolont'air Auvergne Rhône-Alpes ouvert jusqu'au 30/10/2020.

**INDICATEURS**

SUIVI	RÉSULTAT
Avancement du projet d'implantation de la station GNV	Nombre annuel d'entreprises utilisant la station GNV et nombre de véhicules PL associés.
<b>INDICATEUR COMPLEMENTAIRE ENVIRONNEMENTAL :</b>	Inventaire des consommations d'énergie et émissions GES du secteur transports de personnes
MOYENS ET COUTS ESTIMÉS	GAINS ANNUELS ESTIMÉS
	Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO <sub>2</sub> /an) : 1,2
	Gains annuels énergétiques (GWh/an) : 5,1
	Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) : -
	Gains qualité de l'air (t/an) : -



**Axe n°2 : Vers une mobilité bas carbone**

**Cible : Communiquer et sensibiliser**

**Action n°23 : Informer et sensibiliser le grand public sur les nouvelles pratiques de la mobilité**

**Action commune avec les autres EPCI : NON**

**Action propre au territoire : OUI**

**Pilote de l'action :** Département de l'Ain (Réseau mobilité) - 3CM - Commune de Dagneux (journée Tous à vélo en Côtière")

**Partenaires associés :** 3CM - Journée "Tous à vélo en Côtière" : Gendarmerie et centre d'incendie et de secours de Montluel, magasin de sport, association locale Cycle Avenir, association Maison du Vélo de Lyon - Appli mobile : Europe Feader -ALECO1 (animation 3CM Rénov'+) - ATMO

**DESCRIPTION**

**Enjeux :**

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

<p><b>0</b> Adaptation au changement climatique</p> <p><b>2</b> Réduction des consommations énergétiques</p> <p><b>0</b> Préservation de la santé et de la biodiversité</p>	<p><b>2</b> Atténuation des émissions de gaz à effet de serre</p> <p><b>0</b> Production d'énergies renouvelables</p> <p><b>2</b> Enjeu social</p>	<p><b>2</b> Amélioration de la qualité de l'air</p> <p><b>0</b> Stockage carbone</p>
---	--	--

**Description et objectif opérationnel :**

Actions déjà engagées :

- Animation par le Département de l'Ain qui accompagne les politiques de mobilités alternatives des territoires et anime le réseau de conseillers mobilité.
- Office de tourisme de la 3CM labellisé relai mobilité par le Département de l'Ain.
- Création et diffusion par la 3CM d'un guide pratique de la mobilité (1ère édition été 2019). Ce guide présente les solutions existantes et sera mis à jour régulièrement.
- Promotion de la pratique du vélo au cours de la journée "Tous à vélo en Côtière" organisée en 2019 par la mairie de Dagneux et la 3CM : balades encadrées à vélo, "village vélos" avec prévention et sécurité routière à vélo, test de VAE, gravage anti-vol, atelier contrôle technique vélo avec l'association locale d'autoréparation "Cycle Avenir"...

Actions programmées :

- Lancement le 30/01/2020 de l'application mobile "3CM & Moi". Personnalisable et gratuite, l'appli « 3CM & Moi » permet d'être informé en temps réel de l'offre touristique et culturelle du territoire et d'avoir accès à un ensemble d'informations pratiques : itinéraires et horaires des transports en commun, offres de mobilité, horaires des services de proximité, météo et qualité de l'air, etc. Un système de notifications alertera en cas d'événements exceptionnels (travaux impactant la circulation, intempéries....).
- Elaboration d'un programme d'information sur la mobilité bas carbone, recensant les actions de sensibilisation existantes pour massifier le changement de comportement.
- Dans le cadre du service espace infos énergies de la plateforme territoriale de rénovation énergétique "3CM Rénov'+", les habitants, entreprises et collectivités pourront être conseillés sur les questions de mobilité, y compris nouvelles motorisations : aides financières, choix du type de bornes de recharges électrique, etc.

**INDICATEURS**

SUIVI	RÉSULTAT
Suivi du lancement de l'application mobile et du programme d'information	Nombre de téléchargements de l'application mobile ; Nombre de personnes sensibilisées sur les questions de mobilité (via EIE et relais mobilité)
<b>INDICATEUR COMPLEMENTAIRE ENVIRONNEMENTAL :</b>	Inventaire des consommations d'énergie et émissions GES du secteur transports de personnes

MOYENS ET COUTS ESTIMÉS	GAINS ANNUELS ESTIMÉS	
Politique mobilité mise en œuvre par le pôle développement territorial de la 3CM.	Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO <sub>2</sub> /an) :	2,6
Budget application mobile "3CM & Moi" : 25 K€	Gains annuels énergétiques (GWh/an) :	11,6
Budget journée "Tous à vélo en Côtière" : 3 K€	Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) :	-
	Gains qualité de l'air (t/an) :	-



**Axe n°2 : Vers une mobilité bas carbone**

**Cible : Communiquer et sensibiliser**

**Action n°24 : Informer et sensibiliser les entreprises sur les nouvelles pratiques de la mobilité**

**Action commune avec les autres EPCI : NON**

**Action propre au territoire : OUI**

**Pilote de l'action :** 3CM – Entreprises – Région AURA – Département de l'Ain – ALECO1

**Partenaires associés :** Entreprises - CCI Ain - LUSIE 01 (Mobilib 01) - GRDF

**DESCRIPTION**

**Enjeux :**

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

<b>0</b> Adaptation au changement climatique	<b>2</b> Atténuation des émissions de gaz à effet de serre	<b>2</b> Amélioration de la qualité de l'air
<b>2</b> Réduction des consommations énergétiques	<b>0</b> Production d'énergies renouvelables	<b>0</b> Stockage carbone
<b>0</b> Préservation de la santé et de la biodiversité	<b>1</b> Enjeu social	

**Description et objectif opérationnel :**

Actions déjà engagées :

- Promotion et participation au Challenge mobilité régional animé par l'ALECO1 : depuis 2018, la 3CM communique et encourage ses agents et élus ainsi que les entreprises du territoire à participer au Challenge. Bilan 2019 sur le territoire de la 3CM : 14 établissements, 392 participants, 8 718 km alternatifs (équivalent Montluel → Katmandou);
- Création en décembre 2018 d'un groupe de travail "mobilité" composé de référents d'entreprises, afin de les associer et les impliquer dans la politique de mobilité portée par la 3CM. Des ateliers de concertation ont eu lieu notamment sur la mise en place du TAD et la préparation commune du Challenge mobilité 2019.

Actions programmées :

- Poursuivre la promotion et la participation au Challenge mobilité régional.
- Renforcer la promotion du covoiturage et les solutions de mobilité grâce au programme "Pend-Aura+" porté par le Département de l'Ain et l'ALECO1. Les objectifs du programme sont de lever les freins à l'emploi des personnes sans véhicule et de favoriser un progressif report modal des autosolistes vers des solutions de mobilité plus durables. Diverses actions peuvent être mises en place pour les établissements intéressés : session de "speed-dating covoiturage", géolocalisation des salariés pour déterminer le potentiel de covoiturage, permanences d'informations, autres actions d'animations sur la mobilité.
- Poursuivre le travail partenarial avec les entreprises sur les problématiques de mobilité.

**INDICATEURS**

SUIVI	RÉSULTAT
Participation annuelle au Challenge mobilité ; Déploiement du programme "Pend-Aura+" auprès des entreprises du territoire.	Nombre annuel d'établissements participant au Challenge mobilité et nombre de Km évités/alternatifs ; Nombre d'entreprises et de salariés sensibilisés via le programme « Pend-Aura+ ».
<b>INDICATEUR COMPLEMENTAIRE ENVIRONNEMENTAL :</b>	Inventaire des consommations d'énergie et émissions GES du secteur transports de personnes
MOYENS ET COUTS ESTIMÉS	GAINS ANNUELS ESTIMÉS
Coordination des actions par le pôle développement territorial de la 3CM	Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO <sub>2</sub> /an) : 2,6 Gains annuels énergétiques (GWh/an) : 11,6 Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) : - Gains qualité de l'air (t/an) : -

2020	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2025
	X	X	X	X	X	X	

**Axe n°3 : Vers un mix énergétique renouvelable**

**Cible : Planifier le développement des énergies renouvelables (EnR)**

**Action n°25 : Schéma directeur des énergies renouvelables (SDE EnR)**

**Action commune avec les autres EPCI :** A définir

**Action propre au territoire :** A définir

**Pilote de l'action :** 3CM - SIEA

**Partenaires associés :** Communes - Département de l'Ain - ADEME - ALEC01 - AURA EE - DDT01 - CCI, Chambre d'agriculture 01 - GRDF (potentiel méthanisation, réseaux gaz)

**DESCRIPTION**

**Enjeux :**

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

<b>1</b> Adaptation au changement climatique	<b>3</b> Atténuation des émissions de gaz à effet de serre	<b>2</b> Amélioration de la qualité de l'air
<b>1</b> Réduction des consommations énergétiques	<b>3</b> Production d'énergies renouvelables	<b>1</b> Stockage carbone
<b>1</b> Préservation de la santé et de la biodiversité	<b>1</b> Enjeu social	

**Description et objectif opérationnel :**

- Elaborer un schéma directeur des énergies renouvelables afin de :
  - Cartographier les potentiels : cadastre solaire et réseau pour le solaire photovoltaïque, déploiement de réseaux de chaleur, implantation d'unité(s) de méthanisation, développement de la filière bois énergie, etc.
  - Adopter une stratégie territoriale cohérente et assurer une gouvernance partagée (public, privé, opérateurs, etc).
  - Identifier les montages/porteurs de projets possibles en incluant notamment le financement citoyens.

**INDICATEURS**

SUIVI	RÉSULTAT
Délibération intercommunale pour le lancement du Schéma	Suivi de l'avancement de l'étude
<b>INDICATEUR COMPLEMENTAIRE ENVIRONNEMENTAL :</b>	
MOYENS ET COUTS ESTIMÉS	GAINS ANNUELS ESTIMÉS
100 K€	Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO <sub>2</sub> /an) : 1,8 Gains annuels énergétiques (GWh/an) : - Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) : 7,5 Gains qualité de l'air (t/an) : -





**Axe n°3 : Vers un mix énergétique renouvelable**

**Cible : Planifier le développement des énergies renouvelables (EnR)**

**Action n°26 : Intégrer le développement des EnR dans les objectifs des PLU**

**Action commune avec les autres EPCI : NON**

**Action propre au territoire : OUI**

**Pilote de l'action : Commune de Montluel - 3CM**

**Partenaires associés : SCOT BUCOPA - DDT01 - SIEA**

### DESCRIPTION

#### Enjeux :

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

<b>1</b> Adaptation au changement climatique	<b>0</b> Atténuation des émissions de gaz à effet de serre	<b>0</b> Amélioration de la qualité de l'air
<b>0</b> Réduction des consommations énergétiques	<b>3</b> Production d'énergies renouvelables	<b>1</b> Stockage carbone
<b>1</b> Préservation de la santé et de la biodiversité	<b>1</b> Enjeu social	

#### Description et objectif opérationnel :

- Mobiliser les PLU pour prescrire un pourcentage d'EnR pour les constructions nouvelles : PLU de Montluel en cours de révision qui prévoit dans son règlement, que les constructions nouvelles et les réhabilitations de constructions existantes (hors constructions annexes) doivent satisfaire à l'obligation qu'au moins 20 % de la consommation énergétique globale soit assurée par des énergies renouvelables. Cette obligation s'appliquerait pour toutes les zones, hors centre historique et ZAE.

- Retour d'expérience à partager avec les autres communes.

### INDICATEURS

#### SUIVI

#### RÉSULTAT

Elaboration d'une note d'articulation PCAET / Doc Urbanisme

Nombre de PLU imposant un % d'EnR pour les constructions neuves et les réhabilitations ;

Nombre de constructions ou réhabilitations soumises à un % d'EnR.

#### INDICATEUR COMPLEMENTAIRE ENVIRONNEMENTAL :

#### MOYENS ET COUTS ESTIMÉS

#### GAINS ANNUELS ESTIMÉS

Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO <sub>2</sub> /an) :	1,8
Gains annuels énergétiques (GWh/an) :	-
Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) :	7,5
Gains qualité de l'air (t/an) :	-

2020

2020

X

2021

X

2022

2023

2024

2025

2025

**Axe n°3 : Vers un mix énergétique renouvelable**

**Cible : Développer les projets d'énergies renouvelables (EnR)**

**Action n°27 : Mise en place d'un opérateur EnR départemental**

**Action commune avec les autres EPCI : OUI**

**Action propre au territoire : NON**

**Pilote de l'action : SIEA**

**Partenaires associés : Communes - 3CM - Département de l'Ain - Associations**

### DESCRIPTION

**Enjeux :**

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

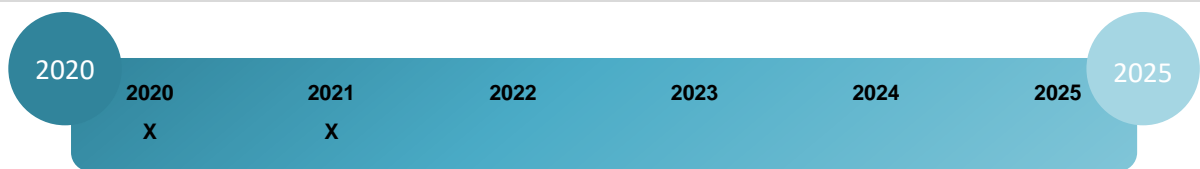
<b>1</b> Adaptation au changement climatique	<b>0</b> Atténuation des émissions de gaz à effet de serre	<b>0</b> Amélioration de la qualité de l'air
<b>0</b> Réduction des consommations énergétiques	<b>3</b> Production d'énergies renouvelables	<b>1</b> Stockage carbone
<b>1</b> Préservation de la santé et de la biodiversité	<b>0</b> Enjeu social	

**Description et objectif opérationnel :**

Création d'un opérateur EnR actuellement en cours de réflexion par le SIEA afin de massifier le développement des projets EnR sur le département et d'assurer une maîtrise publique des projets des collectivités.

### INDICATEURS

SUIVI	RÉSULTAT
Suivi de l'avancement de la création de l'opérateur	Budget annuel dédié
<b>INDICATEUR COMPLEMENTAIRE ENVIRONNEMENTAL :</b>	Inventaire de la production d'EnR produite
MOYENS ET COUTS ESTIMÉS	GAINS ANNUELS ESTIMÉS
	Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO <sub>2</sub> /an) : 1,8
	Gains annuels énergétiques (GWh/an) : -
	Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) : 7,5
	Gains qualité de l'air (t/an) : -



**Axe n°3 : Vers un mix énergétique renouvelable**
**Cible : Développer les projets d'énergies renouvelables (EnR)**
**Action n°28 : Déployer des installations photovoltaïques sur le domaine public**
**Action commune avec les autres EPCI : NON**
**Action propre au territoire : OUI**
**Pilote de l'action :** Parc PV de Niévroz : SAS Centrale Photovoltaïque de Niévroz, filiale d'EDF Energies nouvelles.

**Partenaires associés :** SIEA - 3CM – Communes - DDT

Parc PV de Balan : société Corfu Solaire.

Parc solaire du Camp militaire de La Valbonne : Ministère des Armées - Opérateur à définir.

**DESCRIPTION**
**Enjeux :**
*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

<b>2</b> Adaptation au changement climatique	<b>0</b> Atténuation des émissions de gaz à effet de serre	<b>0</b> Amélioration de la qualité de l'air
<b>0</b> Réduction des consommations énergétiques	<b>3</b> Production d'énergies renouvelables	<b>0</b> Stockage carbone
<b>0</b> Préservation de la santé et de la biodiversité	<b>1</b> Enjeu social	

**Description et objectif opérationnel :**

- Projet d'implantation d'un parc photovoltaïque au sol sur la commune de Niévroz : projet développé sur le site d'une ancienne carrière de granulats Vicat dans le cadre de l'appel d'offres de la Commission de Régulation de l'Energie portant sur les installations de production électrique à partir de l'énergie solaire (centrales au sol). Enquête publique réalisée en mars 2019. Surface projetée au sol des capteurs solaires : 6,7 ha. Production estimée à 15 580 MWh / an, soit la consommation électrique d'une ville de 7650 habitants. 441 structures inclinées à 15° vers le sud pour une puissance crête installée de 13,5 MWc.

- Projet d'implantation d'un parc photovoltaïque au sol sur l'ancienne décharge de la commune de Balan : production estimée à 3,91 MWc, soit la consommation électrique de 900 foyers, avec dépôt du permis de construire au printemps 2020 pour une mise en service en 2021/2022.

- Projet d'implantation d'un parc solaire au sol de 4,5 hectares sur le camp militaire de La Valbonne : dépôt du permis de construire envisagé fin 2020 pour une mise en service fin 2022/début 2023. La production annuelle attendue devrait atteindre l'équivalent de la consommation électrique de 1 600 foyers.

- A l'aide du cadastre scolaire et de la cartographie du réseau étalis dans le cadre du schéma directeur des EnR (voir fiche action n°25), le déploiement d'installations photovoltaïques en toiture ou en ombrière sera mis en oeuvre sur le patrimoine public.

**INDICATEURS**

SUIVI	RÉSULTAT
Nombre de projets en cours de travaux	Puissance installée
<b>INDICATEUR COMPLEMENTAIRE ENVIRONNEMENTAL :</b>	Inventaire de la production d'EnR produite
MOYENS ET COUTS ESTIMÉS	GAINS ANNUELS ESTIMÉS
Parc photovoltaïque de Niévroz : investissement de 13 Md€ environ.	Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO <sub>2</sub> /an) : -
	Gains annuels énergétiques (GWh/an) : -
	Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) : 20
	Gains qualité de l'air (t/an) : -



**Axe n°3 : Vers un mix énergétique renouvelable**

**Cible : Développer les projets d'énergies renouvelables (EnR)**

**Action n°29 : Déployer des installations photovoltaïques sur le domaine privé**

**Action commune avec les autres EPCI : NON**

**Action propre au territoire : OUI**

**Pilote de l'action : CCI de l'Ain - Entreprises - 3CM**

**Partenaires associés : SIEA - ALECO1 - Enedis**

### DESCRIPTION

#### Enjeux :

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

<b>2</b>	Adaptation au changement climatique	<b>0</b>	Atténuation des émissions de gaz à effet de serre	<b>0</b>	Amélioration de la qualité de l'air
<b>0</b>	Réduction des consommations énergétiques	<b>3</b>	Production d'énergies renouvelables	<b>0</b>	Stockage carbone
<b>0</b>	Préservation de la santé et de la biodiversité	<b>1</b>	Enjeu social		

#### Description et objectif opérationnel :

##### Action déjà engagée :

- Inciter à la mise en place d'ombrières solaires sur les parkings des entreprises : la CCI de l'Ain organise des visites de sites.

##### Action programmée :

- A l'aide du cadastre solaire et de la cartographie du réseau prévus dans le cadre du schéma directeur des EnR (voir fiche action n°25), le déploiement d'installations photovoltaïques sera encouragé auprès des entreprises et des habitants du territoire.

### INDICATEURS

#### SUIVI

#### RÉSULTAT

Nombre de projets en cours de travaux (indicateur sous couvert de la confidentialité des données)

Puissance installée (indicateur sous couvert de la confidentialité des données)

#### INDICATEUR COMPLEMENTAIRE ENVIRONNEMENTAL :

Inventaire de la production d'EnR produite

#### MOYENS ET COUTS ESTIMÉS

#### GAINS ANNUELS ESTIMÉS

Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO <sub>2</sub> /an) :	-
Gains annuels énergétiques (GWh/an) :	-
Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) :	15
Gains qualité de l'air (t/an) :	-

2020

2020

2021

X

2022

X

2023

2024

2025

2025

**Axe n°3 : Vers un mix énergétique renouvelable**

**Cible : Développer les projets d'énergies renouvelables (EnR)**

**Action n°30 : Faire émerger et accompagner les projets agricoles de méthanisation**

**Action commune avec les autres EPCI : NON**

**Action propre au territoire : OUI**

**Pilote de l'action :** Chambre d'agriculture de l'Ain - Département de l'Ain

**Partenaires associés :** SIEA – GRDF - DDT01 - ADEME (AAP Régionaux AURAMETHA)

**DESCRIPTION**

**Enjeux :**

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

<b>2</b> Adaptation au changement climatique	<b>2</b> Atténuation des émissions de gaz à effet de serre	<b>0</b> Amélioration de la qualité de l'air
<b>0</b> Réduction des consommations énergétiques	<b>3</b> Production d'énergies renouvelables	<b>1</b> Stockage carbone
<b>0</b> Préservation de la santé et de la biodiversité	<b>1</b> Enjeu social	

**Description et objectif opérationnel :**

Dispositifs existants :

- Dispositif d'accompagnement des agriculteurs par la Chambre d'Agriculture de la faisabilité jusqu'à l'exploitation d'unité de méthanisation : actions d'information et de sensibilisation, réalisation d'études d'opportunités individuelles ou collectives, accompagnement au montage des dossiers, appui au choix d'un bureau d'études indépendant, accompagnement de la cohérence globale du projet pour garantir sa sécurisation, suivi des installations en service pour assurer le retour d'expérience.
- Soutien financier du Département de l'Ain pour la création d'unité de méthanisation d'une puissance électrique inférieure ou égale à 250 Kwé : bénéficiaires exploitations ou groupements agricoles, micros et petites entreprises dont le capital social est détenu en majorité par des agriculteurs.

**INDICATEURS**

SUIVI	RÉSULTAT
Nombre de projets en cours de travaux	Puissance installée
<b>INDICATEUR COMPLEMENTAIRE ENVIRONNEMENTAL :</b>	Inventaire de la production d'EnR produite
MOYENS ET COUTS ESTIMÉS	GAINS ANNUELS ESTIMÉS
	Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO <sub>2</sub> /an) : 2
	Gains annuels énergétiques (GWh/an) : -
	Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) : 10
	Gains qualité de l'air (t/an) : -



**Axe n°3 : Vers un mix énergétique renouvelable**

**Cible : Développer les projets d'énergies renouvelables (EnR)**

**Action n°31 : Accompagner les porteurs de projets EnR des entreprises**

**Action commune avec les autres EPCI : NON**

**Action propre au territoire : OUI**

**Pilote de l'action : KEM ONE**

**Partenaires associés : Commune de Balan - GRDF - 3CM**

### DESCRIPTION

**Enjeux :**

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

<b>1</b> Adaptation au changement climatique	<b>1</b> Atténuation des émissions de gaz à effet de serre	<b>0</b> Amélioration de la qualité de l'air
<b>0</b> Réduction des consommations énergétiques	<b>3</b> Production d'énergies renouvelables	<b>0</b> Stockage carbone
<b>0</b> Préservation de la santé et de la biodiversité	<b>1</b> Enjeu social	

**Description et objectif opérationnel :**

Projet de création d'une unité de méthanisation sur le site de l'entreprise KEM ONE à Balan actuellement en cours d'étude (potentiel évalué à 23 000 MWh environ).

### INDICATEURS

SUIVI	RÉSULTAT
Avancement du projet	Puissance installée
<b>INDICATEUR COMPLEMENTAIRE ENVIRONNEMENTAL :</b>	Inventaire de la production d'EnR produite
MOYENS ET COUTS ESTIMÉS	GAINS ANNUELS ESTIMÉS
	Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO <sub>2</sub> /an) : 4,6
	Gains annuels énergétiques (GWh/an) : -
	Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) : 23
	Gains qualité de l'air (t/an) : -



**Axe n°3 : Vers un mix énergétique renouvelable**

**Cible : Développer les projets d'énergies renouvelables (EnR)**

**Action n°32 : Soutenir le développement des EnR**

**Action commune avec les autres EPCI : OUI**

**Action propre au territoire : OUI**

**Pilote de l'action : 3CM - DDT de l'Ain – SIEA - ALEC01**

**Partenaires associés : Région AURA - Département de l'Ain – GRDF - Enedis**

### DESCRIPTION

#### Enjeux :

Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important

<b>2</b> Adaptation au changement climatique	<b>2</b> Atténuation des émissions de gaz à effet de serre	<b>0</b> Amélioration de la qualité de l'air
<b>0</b> Réduction des consommations énergétiques	<b>3</b> Production d'énergies renouvelables	<b>1</b> Stockage carbone
<b>0</b> Préservation de la santé et de la biodiversité	<b>1</b> Enjeu social	

#### Description et objectif opérationnel :

- Informer/sensibiliser les habitants sur le recours aux EnR via la plateforme territoriale de rénovation énergétique "3CM Rénov'+ " lancée en décembre 2019.
- Dans le cadre de la PTRE "3CM Rénov'+", réflexion à conduire sur la création d'un fonds d'aides aux EnR à destination des particuliers qui mènent à la fois des travaux de rénovation énergétique de leur logement et souhaitent installer un équipement utilisant et/ou valorisant une énergie renouvelable.
- Organiser des visites de sites et partages d'expériences sur les énergies renouvelables à destination des collectivités.

### INDICATEURS

SUIVI	RÉSULTAT
Nombre de conseils sur les EnR réalisés via 3CM Rénov'+ /an Nombre de visites/partages d'expériences sur les EnR dédiés aux collectivités Délibération intercommunale pour la création d'un fond d'aides EnR	Nombre de projets EnR accompagnés via 3CM Rénov'+ Puissance installée (indicateur sous couvert de la confidentialité des données).

**INDICATEUR COMPLEMENTAIRE ENVIRONNEMENTAL :** Inventaire de la production d'EnR produite

MOYENS ET COUTS ESTIMÉS	GAINS ANNUELS ESTIMÉS
	Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO <sub>2</sub> /an) : 0,6
	Gains annuels énergétiques (GWh/an) : -
	Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) : 1,8
	Gains qualité de l'air (t/an) : -



**Axe n°3 : Vers un mix énergétique renouvelable**

**Cible : Développer les projets d'énergies renouvelables (EnR)**

**Action n°33 : Renouveler les anciens équipements de chauffage domestiques**

**Action commune avec les autres EPCI : NON**

**Action propre au territoire : OUI**

**Pilote de l'action : 3CM**

**Partenaires associés : ALEC01 - GRDF (Plan National) - Région AURA**

### DESCRIPTION

#### Enjeux :

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

<b>2</b> Adaptation au changement climatique	<b>2</b> Atténuation des émissions de gaz à effet de serre	<b>0</b> Amélioration de la qualité de l'air
<b>0</b> Réduction des consommations énergétiques	<b>3</b> Production d'énergies renouvelables	<b>1</b> Stockage carbone
<b>0</b> Préservation de la santé et de la biodiversité	<b>1</b> Enjeu social	

#### Description et objectif opérationnel :

Dans le cadre de la PTRE "3CM Rénov'", envisager une action spécifique pour le remplacement des anciens équipements de chauffage domestiques (foyer ouvert, chaudière fioul, etc.) par des équipements performants.

### INDICATEURS

#### SUIVI

#### RÉSULTAT

Nombre de conseils dispensés via 3CM Rénov'+ concernant le remplacement des équipements de chauffage.

Nombre d'équipements de chauffage remplacés

#### INDICATEUR COMPLEMENTAIRE ENVIRONNEMENTAL :

Inventaire de la production d'EnR produite

#### MOYENS ET COUTS ESTIMÉS

#### GAINS ANNUELS ESTIMÉS

Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO <sub>2</sub> /an) :	0,4
Gains annuels énergétiques (GWh/an) :	-
Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) :	2,5
Gains qualité de l'air (t/an) :	-

2020

2020

2021

X

2022

2023

2024

2025

2025



**Axe n°3 : Vers un mix énergétique renouvelable**

**Cible : Développer les projets d'énergies renouvelables (EnR)**

**Action n°34 : Valorisation énergétique du bois de bocage**

**Action commune avec les autres EPCI : NON**

**Action propre au territoire : OUI**

**Pilote de l'action : 3CM**

**Partenaires associés :** Communes - Département de l'Ain - Acteurs de la filière bois - Chambre d'Agriculture - ALEC01 - Région AURA - SIEA

**DESCRIPTION**

**Enjeux :**

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

<b>2</b> Adaptation au changement climatique	<b>2</b> Atténuation des émissions de gaz à effet de serre	<b>1</b> Amélioration de la qualité de l'air
<b>0</b> Réduction des consommations énergétiques	<b>3</b> Production d'énergies renouvelables	<b>3</b> Stockage carbone
<b>2</b> Préservation de la santé et de la biodiversité	<b>1</b> Enjeu social	

**Description et objectif opérationnel :**

Dans le cadre du schéma directeur des EnR (voir fiche action n°25), étudier le potentiel de valorisation du bois de bocage en lien avec le développement de chaudières biomasse (connectées à des réseaux de chaleur).

**INDICATEURS**

SUIVI	RÉSULTAT
Identification du potentiel de bois de bocage	Mise en place d'une stratégie de valorisation du bois de bocage
<b>INDICATEUR COMPLEMENTAIRE ENVIRONNEMENTAL :</b>	Quantité annuelle de bois de bocage valorisée
MOYENS ET COUTS ESTIMÉS	GAINS ANNUELS ESTIMÉS
	Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO <sub>2</sub> /an) : 0,6
	Gains annuels énergétiques (GWh/an) : -
	Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) : 3,8
	Gains qualité de l'air (t/an) : -



**Action n°35 : Promouvoir le cycle naturel de l'eau**

**Action commune avec les autres EPCI : NON**

**Action propre au territoire : OUI**

**Pilote de l'action : 3CM - Communes**

**Partenaires associés : Agence de l'eau RMC - Département de l'Ain - SCOT BUCOPA**

**DESCRIPTION**

**Enjeux :**

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

<b>3</b>	Adaptation au changement climatique	<b>2</b>	Atténuation des émissions de gaz à effet de serre	<b>2</b>	Amélioration de la qualité de l'air
<b>1</b>	Réduction des consommations énergétiques	<b>0</b>	Production d'énergies renouvelables	<b>3</b>	Stockage carbone
<b>3</b>	Préservation de la santé et de la biodiversité	<b>3</b>	Enjeu social		

**Description et objectif opérationnel :**

La gestion des eaux pluviales est portée d'une part par les communes, et d'autre part par la 3CM qui est compétente au titre des zones d'activités. Suite au transfert de compétence au 01/01/2018, la 3CM dispose également de la compétence pleine et entière de l'assainissement collectif, incluant les réseaux d'eaux usées.

L'objectif est de privilégier le retour des eaux pluviales au milieu naturel sans venir surcharger les réseaux d'assainissement et les stations d'épuration.

Actions programmées :

- Travaux par tranches de mise en séparatif des réseaux unitaires d'eaux usées :
    - . 2019-2022 : Village de Bressolles - environ 5km de réseaux (cout estimé 4 M€)
    - . 2023-2024 : Montluel-La boisse – secteur faubourg de Lyon, Bellevue et Albanières -env. 2 km de réseaux (cout estimé 1 M€)
    - . 2024-2027 : Village de Pizay - environ 4.5 km de réseaux (cout estimé 1.5 M€)
  - Réalisation d'un schéma directeur de gestion des eaux pluviales (SDEP) urbaines sur l'ensemble du territoire : état des lieux réalisé en 2019, finalisation de l'étude en 2020.
- En vue d'un éventuel transfert de la compétence eaux pluviales urbaines des communes à l'intercommunalité, la 3CM souhaite :
- . Etablir un état des lieux de la gestion des eaux pluviales urbaines,
  - . Définir les enjeux s'y référant,
  - . Elaborer un programme d'actions chiffré permettant de répondre aux enjeux identifiés.

**INDICATEURS**

SUIVI	RÉSULTAT
Etat d'avancement des projets de travaux (AVP, PRO, DCE), Etat d'avancement des travaux (% de réalisation du marché travaux); SDEP : % de réalisation du marché, état d'avancement phase par phase.	Linéaire de réseaux d'eaux pluviales nouvellement créé, surface de BV collectée, mode de restitution au milieu naturel ; SDEP : programme d'actions chiffré, avancement de sa mise en œuvre (réalisation des actions identifiées par maître d'ouvrage).
<b>INDICATEUR COMPLEMENTAIRE ENVIRONNEMENTAL :</b>	Limitation des rejets d'eaux usées au milieu naturel (déversement au niveau des déversoirs d'orage à Pizay); Amélioration de la qualité du milieu récepteur (observation du torrent non pérenne en aval de la STEP de Bressolles).

MOYENS ET COUTS ESTIMÉS	GAINS ANNUELS ESTIMÉS
Mise en séparatif réseaux : 6,5 Md'€.	Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO <sub>2</sub> /an) : -
Schéma directeur eaux pluviales urbaines : 41 K€.	Gains annuels énergétiques (GWh/an) : -
Coordination et suivi par le pôle environnement de la 3CM et recours à des prestataires spécialisés.	Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) : -
	Gains qualité de l'air (t/an) : -



**Axe n°4 : Adaptation au changement climatique**

**Cible : Planification**

**Action n°36 : Regrouper les compétences de la gestion de l'eau**

**Action commune avec les autres EPCI : OUI**

**Action propre au territoire : NON**

**Pilote de l'action : 3CM – CCMP – CCPA - CCLD**

**Partenaires associés : Agence de l'eau RMC - Département de l'Ain - DDT01**

**DESCRIPTION**

**Enjeux :**

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

<b>3</b> Adaptation au changement climatique	<b>2</b> Atténuation des émissions de gaz à effet de serre	<b>2</b> Amélioration de la qualité de l'air
<b>1</b> Réduction des consommations énergétiques	<b>0</b> Production d'énergies renouvelables	<b>3</b> Stockage carbone
<b>3</b> Préservation de la santé et de la biodiversité	<b>3</b> Enjeu social	

**Description et objectif opérationnel :**

- Création d'un Syndicat Mixte fermé du Bassin Versant Sereine Cottey avec mise en œuvre de la procédure afférente et adoption d'un arrêté préfectoral portant création du syndicat et approbation de ses statuts : avis favorable de la CDCI de l'Ain obtenu en décembre 2019.

Afin de mettre en œuvre de manière cohérente la politique relative à la compétence GEMAPI définie à l'article L. 211-7 du Code de l'environnement, compétence communautaire obligatoire depuis le 1er janvier 2018, la Communauté de Communes de la Côtière à Montluel a engagé, en mars 2017, une étude de gouvernance préalable au transfert de la compétence GEMAPI sur l'ensemble du bassin versant de la Sereine et du Cottey. Ledit bassin regroupe quatre établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre, à savoir les Communautés de communes de la Côtière à Montluel, de la Dombes, de la Plaine de l'Ain et de Miribel et du Plateau.

Cette étude a mis en exergue la nécessité d'organiser une structuration pérenne et cohérente à l'échelle globale du bassin versant de la Sereine et du Cottey afin de garantir des financements, attribués uniquement à des structures de bassin, et de pérenniser l'action publique dans la durée, notamment en raison des enjeux inondations importants sur le territoire. Suite aux échanges menés avec les EPCI concernés du bassin versant de la Sereine et du Cottey, il est proposé de créer un syndicat mixte fermé au sens de l'article L. 5711-1 et suivants du Code Général des Collectivités associant la Communauté de Communes de La Côtière à Montluel, et la Communauté de Communes de Miribel et du Plateau. Quant aux Communautés de Communes de la Plaine et de l'Ain et de la Dombes, elles bénéficieront ponctuellement des services du Syndicat par conclusion de conventions de prestations de services en application de l'article L. 5111-1 du CGCT.

**INDICATEURS**

SUIVI	RÉSULTAT
Délibération pour la création du Syndicat	Vote du budget annuel

**INDICATEUR COMPLEMENTAIRE ENVIRONNEMENTAL :**

MOYENS ET COUTS ESTIMÉS	GAINS ANNUELS ESTIMÉS
Un directeur du Syndicat Mixte sera nommé.	Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO <sub>2</sub> /an) : -
	Gains annuels énergétiques (GWh/an) : -
	Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) : -
	Gains qualité de l'air (t/an) : -



**Axe n°4 : Adaptation au changement climatique**

**Cible : Planification**

**Action n°37 : Stockage carbone dans les sols**

**Action commune avec les autres EPCI : NON**

**Action propre au territoire : OUI**

**Pilote de l'action : 3CM - Communes**

**Partenaires associés : SCOT BUCOPA - CAUE**

**DESCRIPTION**

**Enjeux :**

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

<b>3</b>	Adaptation au changement climatique	<b>2</b>	Atténuation des émissions de gaz à effet de serre	<b>2</b>	Amélioration de la qualité de l'air
<b>1</b>	Réduction des consommations énergétiques	<b>0</b>	Production d'énergies renouvelables	<b>3</b>	Stockage carbone
<b>3</b>	Préservation de la santé et de la biodiversité	<b>3</b>	Enjeu social		

**Description et objectif opérationnel :**

Promouvoir les coefficients de biotope surfacique et de pleine terre dans les PLU pour renforcer l'approche stockage carbone dans les sols : élaboration d'un guide de recommandations pour harmoniser l'Article 13 des PLU.

**INDICATEURS**

**SUIVI**

**RÉSULTAT**

Elaboration du guide de recommandations

Nombre de PLU ayant renforcé l'approche stockage carbone.

**INDICATEUR COMPLEMENTAIRE ENVIRONNEMENTAL :**

**MOYENS ET COUTS ESTIMÉS**

**GAINS ANNUELS ESTIMÉS**

Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO <sub>2</sub> /an) :	Stockage : 13 kteqCO <sub>2</sub> /an
Gains annuels énergétiques (GWh/an) :	-
Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) :	-
Gains qualité de l'air (t/an) :	-



**Axe n°4 : Adaptation au changement climatique**
**Cible : Préservation des ressources en eau**
**Action n°38 : Promouvoir le cycle naturel de l'eau**
**Action commune avec les autres EPCI : OUI**
**Action propre au territoire : NON**
**Pilote de l'action :** Futur Syndicat Mixte Bassin Versant Sereine Cottey - EDF (action canal de Miribel) - Ministère des Armées (lône de La Violette).

**Partenaires associés :** Communes - Agence de l'Eau RMC - Département de l'Ain - DDT de l'Ain - Conservatoire des Espaces Naturels Rhône-Alpes.

**DESCRIPTION**
**Enjeux :**
*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

<b>3</b> Adaptation au changement climatique	<b>2</b> Atténuation des émissions de gaz à effet de serre	<b>2</b> Amélioration de la qualité de l'air
<b>1</b> Réduction des consommations énergétiques	<b>0</b> Production d'énergies renouvelables	<b>3</b> Stockage carbone
<b>3</b> Préservation de la santé et de la biodiversité	<b>3</b> Enjeu social	

**Description et objectif opérationnel :**

- Dans le cadre de la compétence GEMAPI, mise en œuvre du programme prévisionnel d'investissements visant à la restauration et la conservation de zones humides, au reméandrage et à la restauration d'espaces de mobilité des cours d'eau (volet GEMA).

Objectifs prévisionnels à l'horizon 2035 :

- Restauration physique du lit et de la continuité écologique de 4 Km de cours d'eau sur la Sereine et 3,5 Km sur le Cottey;
- Préservation et restauration de zones humides : 3 ha sur la Luénaz, 10 ha sur le Merdanson, 11 ha sur le Cottey et 88 ha sur la Sereine (vallon de Jailleux).
- Continuité écologique avec 20 ouvrages transversaux sur la Sereine et 7 ouvrages sur le Cottey qui seront aménagés ou effacés, en complément de ceux traités dans le cadre des actions globales de restauration.
- Création d'annexes fluviales au sein du lit mineur du canal de Miribel en aval immédiat du barrage de Jons-Niévroz : action 1.3. du contrat territorial pour la restauration du canal de Miribel sous maîtrise d'ouvrage EDF. Les travaux prévus en 2021 visent à créer 1 400 ml de bras morts.
- Restauration de la « lône de La Violette » à Balan qui fait partie du site Natura 2000 « Milieux alluviaux et aquatiques du Rhône, de Jons à Anthon » : Les travaux prévus en 2021 permettront un gain direct de 2 kms de lône et 3 ha d'habitats d'intérêt communautaire et amélioreront les écoulements sur 7 kms de lônes. La maîtrise d'ouvrage relève du ministère des Armées et la maîtrise d'œuvre est confiée au Conservatoire des Espaces Naturels Rhône-Alpes.

**INDICATEURS**

SUIVI	RÉSULTAT
Suivi de l'avancement des études et travaux.	Linéaire de cours d'eau restauré ; Nombre d'ouvrages aménagés ; Surface de zone humide restaurée / préservée.
<b>INDICATEUR COMPLEMENTAIRE ENVIRONNEMENTAL :</b>	Suivi faune, flore et habitats (inventaires avant/après travaux)
MOYENS ET COUTS ESTIMÉS	GAINS ANNUELS ESTIMÉS
Budget global du programme prévisionnel GEMAPI: 5 M€; Budget restauration lône de La Violette : 350 K€; Budget du contrat canal de Miribel : 1,5 M€.	Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO <sub>2</sub> /an) : - Gains annuels énergétiques (GWh/an) : - Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) : - Gains qualité de l'air (t/an) : -

2020	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2025
		X	X	X	X	X	

**Action n°39 : Promouvoir et développer la gestion écologique des espaces plantés**
**Action commune avec les autres EPCI :** Potentiellement oui

**Action propre au territoire :** OUI

**Pilote de l'action :** 3CM (puis Syndicat de rivière en cours de création) - CC de la Dombes (PAEC site Natura 2000)

**Partenaires associés :** PAEC Dombes : Etat, Europe (Féader), Région AURA.

**Haies :** Département de l'Ain, Chambre d'agriculture, exploitants agricoles.

**DESCRIPTION**
**Enjeux :**
*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

<p><b>3</b> Adaptation au changement climatique</p> <p><b>1</b> Réduction des consommations énergétiques</p> <p><b>3</b> Préservation de la santé et de la biodiversité</p>	<p><b>1</b> Atténuation des émissions de gaz à effet de serre</p> <p><b>1</b> Production d'énergies renouvelables</p> <p><b>3</b> Enjeu social</p>	<p><b>3</b> Amélioration de la qualité de l'air</p> <p><b>3</b> Stockage carbone</p>
---	--	--

**Description et objectif opérationnel :**
Actions existantes :

- Depuis 2012, la 3CM encourage l'implantation de bandes enherbées sur les terrains agricoles par un financement dédié de 800 €/ha/an. Dans le cadre de ce dispositif, les bandes enherbées doivent être implantées sur des secteurs identifiés comme étant à enjeux pour la lutte contre l'érosion des sols, et avoir une largeur minimale de 6 mètres. Les bandes enherbées rendues obligatoires au titre des réglementations en vigueur ne sont pas éligibles au dispositif de la 3CM. Une convention est au préalable établie avec l'agriculteur volontaire et définit les modalités de mise en oeuvre du dispositif.

Bilan 2018 : 11 agriculteurs volontaires - 24,5 ha de bandes enherbées implantées,

Bilan 2019 : 12 agriculteurs volontaires - 25,3 ha de bandes enherbées implantées.

- Implantation de bandes enherbées également soutenues dans le cadre du Programme agro-environnement et climatique (PAEC) du site Natura 2000 de la Dombes via les MAEC.

Action programmée :

- Accompagnement à l'implantation de haies bocagères prévu dans le cadre de la lutte contre le ruissellement et de la compétence GEMAPI : soutien financier et/ou technique auprès des propriétaires ou exploitants conditionné à la signature d'une convention. Modalités pratiques qui restent encore à définir précisément (obligation d'entretien et de pérennité). Valorisation énergétique à intégrer dans la réflexion.

**INDICATEURS**

SUIVI	RÉSULTAT
Nombre d'agriculteurs / exploitants dans le dispositif	Surface de bandes enherbées et linéaire de haies bocagères implantés Financement des actions (€)
<b>INDICATEUR COMPLEMENTAIRE ENVIRONNEMENTAL :</b>	Taux de connexion, maillage des îlots entre eux.
MOYENS ET COUTS ESTIMÉS	GAINS ANNUELS ESTIMÉS
Enveloppe annuelle de 21 K€ pour le financement des bandes enherbées par la 3CM.	Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO <sub>2</sub> /an) : Stockage : 5,4 kteqCO <sub>2</sub> /an
Haies : 15 K€ budgétés en 2020 dans le cadre de GEMAPI.	Gains annuels énergétiques (GWh/an) : - Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) : - Gains qualité de l'air (t/an) : -





**Axe n°4 : Adaptation au changement climatique**

**Cible : Préservation des ressources en eau**

**Action n°40 : Promouvoir une gestion intégrée des risques d'inondations**

**Action commune avec les autres EPCI :** OUI

**Action propre au territoire :** OUI

**Pilote de l'action :** 3CM (puis Syndicat de rivière en cours de création)

**Partenaires associés :** DREAL - DDT de l'Ain - Département de l'Ain - Etat (fond de prévention des risques naturels majeurs - fonds Barnier)

**DESCRIPTION**

**Enjeux :**

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

<b>3</b> Adaptation au changement climatique	<b>2</b> Atténuation des émissions de gaz à effet de serre	<b>1</b> Amélioration de la qualité de l'air
<b>0</b> Réduction des consommations énergétiques	<b>0</b> Production d'énergies renouvelables	<b>2</b> Stockage carbone
<b>3</b> Préservation de la santé et de la biodiversité	<b>3</b> Enjeu social	

**Description et objectif opérationnel :**

Action réalisée :

- Etude hydraulique du bassin versant Sereine Cottey réalisée sur 2018/2019 comprenant un programme d'actions.

Actions programmées :

- Action de coopération inter-EPCI : création d'un Syndicat Mixte fermé du Bassin Versant Sereine Cottey avec mise en œuvre de la procédure afférente et adoption d'un arrêté préfectoral portant création du syndicat et approbation de ses statuts → voir fiche action n°36.

- Mise en place d'un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) : dispositif ayant pour objet de promouvoir une gestion intégrée des risques d'inondation en vue de réduire leurs conséquences dommageables sur la santé humaine, les biens, les activités économiques et l'environnement. Outil de contractualisation entre l'État et les collectivités, le dispositif PAPI permet la mise en œuvre d'une politique globale, pensée à l'échelle du bassin de risque.

Objectifs : Labellisation "PAPI d'intention" à l'automne 2020, puis dépôt PAPI complet en 2024 pour lancement des travaux 2025.

- Régularisation administrative du système d'endiguement.

**INDICATEURS**

**SUIVI**

**RÉSULTAT**

Délibération pour la création du Syndicat Mixte;  
 Avancement de la mise en place du PAPI;  
 Dépôt du dossier de régularisation du système d'endiguement.

**INDICATEUR COMPLEMENTAIRE ENVIRONNEMENTAL :**

**MOYENS ET COUTS ESTIMÉS**

**GAINS ANNUELS ESTIMÉS**

Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO <sub>2</sub> /an) :	-
Gains annuels énergétiques (GWh/an) :	-
Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) :	-
Gains qualité de l'air (t/an) :	-



**Action n°41 : Préserver la ressource en eau potable**
**Action commune avec les autres EPCI : OUI**
**Action propre au territoire : OUI**
**Pilote de l'action : 3CM et SIE Thil Niévroz (pour AAC Thil)**
**Partenaires associés :** Communes - Agence de l'Eau RMC - Département de l'Ain - Chambre d'Agriculture de l'Ain – ADABIO - Coopératives agricoles - FD CUMA 01 - CCI Ain - CMA Ain – Agriculteurs – Entreprises - SNCF

**DESCRIPTION**
**Enjeux :**
*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

<p><b>3</b> Adaptation au changement climatique</p> <p><b>1</b> Réduction des consommations énergétiques</p> <p><b>3</b> Préservation de la santé et de la biodiversité</p>	<p><b>1</b> Atténuation des émissions de gaz à effet de serre</p> <p><b>0</b> Production d'énergies renouvelables</p> <p><b>3</b> Enjeu social</p>	<p><b>1</b> Amélioration de la qualité de l'air</p> <p><b>2</b> Stockage carbone</p>
---	--	--

**Description et objectif opérationnel :**
Actions existantes :

- Mise en oeuvre du plan d'actions 2015-2022 pour la préservation de la ressource en eau des captages de Balan et Thil :
  - Programme d'actions non agricoles : mise en œuvre des SPANC, accompagnement de l'objectif « 0 phyto » auprès des collectivités, réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires dans l'entretien des voiries, espaces verts des zones industrielles et artisanales, lutte contre les pollutions accidentelles ...;
  - Animation agricole réalisée par la Chambre d'Agriculture : mise en place de groupes de travail/réflexion, visites de fermes, expérimentation techniques alternatives, suivi de la mise en œuvre des actions agricoles;
  - Programme d'actions agricoles portant sur l'accompagnement/sensibilisation aux changements des pratiques et/ou à la conversion en agriculture biologique :
    - > Réduction des intrants phytosanitaires (dignostics - calcul IFT) et fertilisation (analyses des reliquats azotés),
    - > Gestion des intercultures,
    - > Visites de terrain, expérimentations,
    - > Sensibilisation, communication.

Actions programmées :

- Prise de compétence globale et entière de l'eau potable par la 3CM au 01/01/2020;
- Mise en oeuvre du Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) AEP 2020-2030 établi à la suite du schéma directeur AEP : des travaux d'amélioration du rendement des réseaux sont programmés via des opérations de renouvellement et de sectorisation. L'objectif retenu pour 2030 est d'atteindre un rendement des réseaux d'eau potable de 70% minimum pour chacune des ressources exploitées sur le territoire.
- Mise en oeuvre du programme d'actions de préservation de la ressource en eau potable du captage de Pizay (programme finalisé en mars 2020) : le puits de Pizay n'est pas classé prioritaire au titre du SDAGE Rhône-Méditerranée en vigueur mais l'évolution des teneurs en nitrates à la hausse ainsi que le constat de dépassements fréquents pour certaines matières actives (métolachlore notamment) ont conduit la 3CM à mener une étude type Bassin d'Alimentation de Captage (BAC) dans une optique préventive. Les principaux objectifs du programme d'actions sont de maintenir les standards de production agricole actuels et d'impulser une baisse durable du métolachlore dans les eaux brutes avec un maintien sous le seuil réglementaire de potabilité (0,1 µg/L). Pour cela, le programme prévisionnel comporte 9 actions agricoles :
  - Supprimer le recours au métolachlore dans les programmes de traitement des cultures;
  - Systématiser le travail sur les couverts végétaux en intercultures;
  - Pérenniser les activités d'élevage sur le secteur;

- . Accompagner la recherche de débouchés plus rémunérateurs;
- . Accompagner la transition volontaire vers des systèmes de production à plus bas intrants;
- . Assurer une formation technique continue;
- . Constituer un groupe technique "pilote";
- . Actions de communication auprès des agriculteurs;
- . Suivi régulier des pratiques / bilan annuel.

## INDICATEURS

SUIVI	RÉSULTAT
<p>Avancement du PPI AEP;</p> <p>Bilan annuel des programmes d'actions des AAC (avec indicateurs de suivi et objectifs déjà identifiés)</p>	<p>PPI AEP : linéaire de réseau renouvelé par an, rendement annuel du réseau et budget annuel d'investissement.</p> <p>Programmes d'actions AAC Balan/Thil et Pizay : budget dépensé et temps d'animation passé par an.</p>
<p><b>INDICATEUR COMPLEMENTAIRE ENVIRONNEMENTAL :</b> Suivi de la qualité des ressources en eau potable.</p>	
MOYENS ET COUTS ESTIMÉS	GAINS ANNUELS ESTIMÉS
<p>Suivi et coordination du plan d'actions des AAC de Balan et Thil assurés par le pôle environnement de la 3CM avec une Chargée de missions pour l'animation des actions non agricoles.</p> <p>Coût annuel du programme d'actions : environ 100 K€ subventionnés à 80% par l'AE RMC et le CG01 et affectation de 2 cts/m<sup>3</sup> d'eau consommé.</p> <p>PPI AEP 2020-2030 : recrutement d'un Responsable travaux en février 2020 au sein du pôle environnement de la 3CM.</p> <p>Budget annuel du PPI consacré au renouvellement des réseaux AEP : 500 K€/an</p>	<p>Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO<sub>2</sub>/an) : -</p> <p>Gains annuels énergétiques (GWh/an) : -</p> <p>Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) : -</p> <p>Gains qualité de l'air (t/an) : -</p>

2020	2021	2022	2023	2024	2025
X	X	X	X	X	X

**Axe n°4 : Adaptation au changement climatique**

**Cible : Préservation de la biodiversité**

**Action n°42 : Maintenir et développer les puits carbone**

**Action commune avec les autres EPCI : OUI**

**Action propre au territoire : OUI**

**Pilote de l'action :** 3CM - Futur Syndicat Mixte Bassin Versant Seraine Cottey.

**Partenaires associés :** Communes - Agence de l'Eau RMC - Département de l'Ain - DDT de l'Ain - Chambre d'Agriculture de l'Ain - ADABIO - Coopératives agricoles - FD CUMA 01.

**DESCRIPTION**

**Enjeux :**

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

<b>3</b>	Adaptation au changement climatique	<b>2</b>	Atténuation des émissions de gaz à effet de serre	<b>2</b>	Amélioration de la qualité de l'air
<b>1</b>	Réduction des consommations énergétiques	<b>0</b>	Production d'énergies renouvelables	<b>3</b>	Stockage carbone
<b>3</b>	Préservation de la santé et de la biodiversité	<b>3</b>	Enjeu social		

**Description et objectif opérationnel :**

- Renforcer l'approche "puits carbone" des actions de préservation des espaces naturels et de biodiversité :
  - Préservation et restauration de zones humides : voir fiche action n° 38 "Promouvoir le cycle naturel de l'eau";
  - Mise en oeuvre du programme d'actions de préservation de la ressource en eau potable du captage de Pizay et notamment les mesures visant à systématiser le travail sur les couverts végétaux en interculture ainsi qu'à pérenniser l'activité d'élevage sur le secteur (maintien prairie et haies) : voir fiche action n° 41 "Préserver la ressource en eau potable";
  - Implantation de bandes enherbées (hors obligation réglementaire) et de haies bocagères : voir fiche action n°39 "Promouvoir et développer la gestion écologique des espaces plantés".
- Projet de création d'un arboretum en cours de réflexion par la 3CM.

**INDICATEURS**

SUIVI	RÉSULTAT
Voir fiches actions n°38 / 39 et 41.	Voir fiches actions n°38 / 39 et 41.

**INDICATEUR COMPLEMENTAIRE ENVIRONNEMENTAL :**

MOYENS ET COÛTS ESTIMÉS	GAINS ANNUELS ESTIMÉS								
	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding: 2px;">Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO<sub>2</sub>/an) :</td> <td style="padding: 2px;">Stockage : 12,5 kteqCO<sub>2</sub>/an</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">Gains annuels énergétiques (GWh/an) :</td> <td style="padding: 2px;">-</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) :</td> <td style="padding: 2px;">-</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">Gains qualité de l'air (t/an) :</td> <td style="padding: 2px;">-</td> </tr> </table>	Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO <sub>2</sub> /an) :	Stockage : 12,5 kteqCO <sub>2</sub> /an	Gains annuels énergétiques (GWh/an) :	-	Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) :	-	Gains qualité de l'air (t/an) :	-
Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO <sub>2</sub> /an) :	Stockage : 12,5 kteqCO <sub>2</sub> /an								
Gains annuels énergétiques (GWh/an) :	-								
Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) :	-								
Gains qualité de l'air (t/an) :	-								



**Axe n°4 : Adaptation au changement climatique**

**Cible : Préservation de la biodiversité**

**Action n°43 : Promouvoir les biomatériaux**

**Action commune avec les autres EPCI : NON**

**Action propre au territoire : OUI**

**Pilote de l'action : 3CM - Communes**

**Partenaires associés : ALECO1 - Artisans signataires de la charte 3CM Rénov'+ - Communes – CMA - SCOT BUCOPA**

**DESCRIPTION**

**Enjeux :**

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

<p><b>2</b> Adaptation au changement climatique</p> <p><b>2</b> Réduction des consommations énergétiques</p> <p><b>2</b> Préservation de la santé et de la biodiversité</p>	<p><b>3</b> Atténuation des émissions de gaz à effet de serre</p> <p><b>0</b> Production d'énergies renouvelables</p> <p><b>3</b> Enjeu social</p>	<p><b>2</b> Amélioration de la qualité de l'air</p> <p><b>3</b> Stockage carbone</p>
---	--	--

**Description et objectif opérationnel :**

- Dans le cadre de la plateforme territoriale de rénovation énergétique "3CM Rénov'+ " (voir fiche action n°4), les artisans référencés s'engageront, via la signature d'une charte, à promouvoir l'emploi de matériaux biosourcés et à valoriser les ressources locales. En contrepartie, 3CM Rénov'+ valorisera les savoir-faire et les artisans utilisant ce type de matériaux .

- Promouvoir l'utilisation de bio-matériaux à travers les PLU, les cahiers des charges de prescriptions (ZAC, ZAE,...) : modalités restant à définir (accompagnement, conseils, recommandations...)

**INDICATEURS**

**SUIVI**

**RÉSULTAT**

Mise en place de la charte artisans 3CM Rénov'+

Nombre d'artisans référencés 3CM Rénov' + ;  
 Nombre de PLU intégrant des règles promouvant le recours aux bio-matériaux

**INDICATEUR COMPLEMENTAIRE ENVIRONNEMENTAL :**

**MOYENS ET COUTS ESTIMÉS**

**GAINS ANNUELS ESTIMÉS**

"Charte artisans" PTRE : pour les EPCI ayant confié l'animation de leur PTRE à l'ALECO1, une réflexion inter-EPCI / ALEC sera conduite prochainement pour définir les modalités de contractualisation avec les artisans locaux.  
 Moyens disponibles : Animation PTRE déléguée à l'ALECO1 + suivi par la Chargée de projet de la 3CM.  
 Volet urbanisme : pôle urbanisme de la 3CM;

Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO<sub>2</sub>/an) : Stockage : 5 kteqCO<sub>2</sub>/an  
 Gains annuels énergétiques (GWh/an) : -  
 Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) : -  
 Gains qualité de l'air (t/an) : -



**Axe n°4 : Adaptation au changement climatique**

**Cible : Préservation de la biodiversité**

**Action n°44 : Réduire la pollution lumineuse nocturne**

**Action commune avec les autres EPCI : NON**

**Action propre au territoire : OUI**

**Pilote de l'action : Communes - 3CM**

**Partenaires associés : FRAPNA - SIEA sur sollicitation**

**DESCRIPTION**

**Enjeux :**

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

<b>2</b>	Adaptation au changement climatique	<b>3</b>	Atténuation des émissions de gaz à effet de serre	<b>0</b>	Amélioration de la qualité de l'air
<b>3</b>	Réduction des consommations énergétiques	<b>0</b>	Production d'énergies renouvelables	<b>0</b>	Stockage carbone
<b>3</b>	Préservation de la santé et de la biodiversité	<b>3</b>	Enjeu social		

**Description et objectif opérationnel :**

Action engagée :

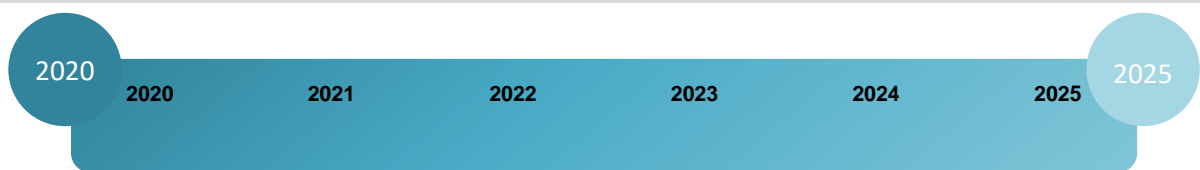
- Extinction nocturne de l'éclairage public mise en place par les communes de Bressolles et Sainte-Croix.

Action programmée :

- Intégrer une évaluation de l'impact sur la faune et la flore dans le cadre du Plan lumière programmé → voir fiche action n°3 "optimiser l'éclairage public".

**INDICATEURS**

SUIVI	RÉSULTAT
Réalisation de l'évaluation	Conclusion de l'évaluation
<b>INDICATEUR COMPLEMENTAIRE ENVIRONNEMENTAL :</b> Inventaire biodiversité sur l'impact de l'extinction nocturne	
MOYENS ET COUTS ESTIMÉS	GAINS ANNUELS ESTIMÉS
	Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO <sub>2</sub> /an) : -
	Gains annuels énergétiques (GWh/an) : -
	Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) : -
	Gains qualité de l'air (t/an) : -



**Axe n°4 : Adaptation au changement climatique**

**Cible : Santé publique**

**Action n°45 : Lutter contre la pollution atmosphérique**

**Action commune avec les autres EPCI : OUI**

**Action propre au territoire : OUI**

**Pilote de l'action : 3CM - Communes**

**Partenaires associés : DREAL – ATMO - DDT de l'Ain**

**DESCRIPTION**

**Enjeux :**

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

<p><b>3</b> Adaptation au changement climatique</p> <p><b>2</b> Réduction des consommations énergétiques</p> <p><b>3</b> Préservation de la santé et de la biodiversité</p>	<p><b>2</b> Atténuation des émissions de gaz à effet de serre</p> <p><b>0</b> Production d'énergies renouvelables</p> <p><b>3</b> Enjeu social</p>	<p><b>3</b> Amélioration de la qualité de l'air</p> <p><b>0</b> Stockage carbone</p>
---	--	--

**Description et objectif opérationnel :**

- Prendre part à la révision du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) de l'Agglomération Lyonnaise débutée en octobre 2019 : extension prévisionnel du périmètre du nouveau PPA qui englobera l'intégralité du territoire de la 3CM.
- Articuler le PCAET de la 3CM et les politiques locales avec le futur PPA de l'Agglomération Lyonnaise.

**INDICATEURS**

**SUIVI**

**RÉSULTAT**

Nombre de jours ETP dédiés au suivi du PPA

Nombre de participations aux réunions de travail/séminaires... du PPA

**INDICATEUR COMPLEMENTAIRE ENVIRONNEMENTAL :**

**MOYENS ET COUTS ESTIMÉS**

**GAINS ANNUELS ESTIMÉS**

Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO <sub>2</sub> /an) :	-
Gains annuels énergétiques (GWh/an) :	-
Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) :	-
Gains qualité de l'air (t/an) :	-





**Axe n°4 : Adaptation au changement climatique**

**Cible : Santé publique**

**Action n°46 : S'adapter aux impacts du changement climatique**

**Action commune avec les autres EPCI : NON**

**Action propre au territoire : OUI**

**Pilote de l'action : 3CM - Communes**

**Partenaires associés : GDS 01 (frelon asiatique) – ATMO - ARS Ain - ALEC01 - SCOT BUCOPA – CAUE - Futur Syndicat Mixte Bassin Versant Sereine et Cottey**

**DESCRIPTION**

**Enjeux :**

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

<b>3</b> Adaptation au changement climatique	<b>3</b> Atténuation des émissions de gaz à effet de serre	<b>2</b> Amélioration de la qualité de l'air
<b>1</b> Réduction des consommations énergétiques	<b>0</b> Production d'énergies renouvelables	<b>3</b> Stockage carbone
<b>3</b> Préservation de la santé et de la biodiversité	<b>3</b> Enjeu social	

**Description et objectif opérationnel :**

Action existante :

- Partenariat avec le Groupement de Défense Sanitaire de l'Ain - section apicole, depuis l'été 2019, pour destruction des nids de frelon asiatique signalés sur le territoire de la 3CM via la plateforme internet dédiée [https:// www.frelonasiatique.fr](https://www.frelonasiatique.fr)

Actions programmées :

- Intégrer dans le cahier des charges des AMO pour l'élaboration/révision de PLU, un volet adaptation au changement climatique : îlot de fraîcheur urbain, bioclimatisme, cycle de l'eau, espèces invasives, etc.;
- Elaborer un programme d'information/communication à destination des acteurs et habitants du territoire sur les bonnes pratiques en matière d'adaptation au changement climatique : espèces invasives, qualité de l'air et prévention, ressource en eau, etc.

**INDICATEURS**

**SUIVI**

**RÉSULTAT**

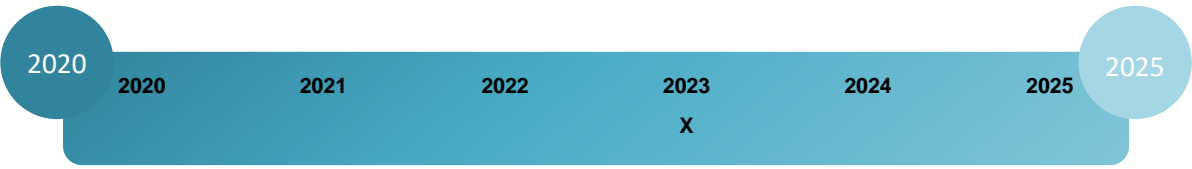
Elaboration du programme d'information/communication	Nombre de PLU intégrant un volet adaptation au changement climatique ; Nombre d'actions d'information/sensibilisation réalisées par an
--	---

**INDICATEUR COMPLEMENTAIRE ENVIRONNEMENTAL :**

**MOYENS ET COUTS ESTIMÉS**

**GAINS ANNUELS ESTIMÉS**

A définir.	Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO <sub>2</sub> /an) : -
	Gains annuels énergétiques (GWh/an) : -
	Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) : -
	Gains qualité de l'air (t/an) : -



**Axe n°4 : Adaptation au changement climatique**

**Cible : Santé publique**

**Action n°47 : Intégrer la prévention des risques dans les politiques locales de santé**

**Action commune avec les autres EPCI : NON**

**Action propre au territoire : OUI**

**Pilote de l'action : ARS - Communes**

**Partenaires associés : 3CM - Préfecture**

**DESCRIPTION**

**Enjeux :**

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

<b>3</b>	Adaptation au changement climatique	<b>1</b>	Atténuation des émissions de gaz à effet de serre	<b>2</b>	Amélioration de la qualité de l'air
<b>1</b>	Réduction des consommations énergétiques	<b>0</b>	Production d'énergies renouvelables	<b>0</b>	Stockage carbone
<b>3</b>	Préservation de la santé et de la biodiversité	<b>3</b>	Enjeu social		

**Description et objectif opérationnel :**

- Informer/sensibiliser les collectivités sur le Contrat Local de Santé (CLS) : outil porté conjointement par l'Agence Régionale de Santé et une collectivité territoriale pour réduire les inégalités territoriales et sociales de santé.
- Intégrer la problématique d'adaptation au changement climatique dans les politiques locales de santé (action non planifiée et restant à définir).

**INDICATEURS**

SUIVI	RÉSULTAT
Réalisation d'une action d'information/sensibilisation	Nombre de communes informées/sensibilisées

**INDICATEUR COMPLEMENTAIRE ENVIRONNEMENTAL :**

MOYENS ET COUTS ESTIMÉS	GAINS ANNUELS ESTIMÉS
	Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO <sub>2</sub> /an) : -
	Gains annuels énergétiques (GWh/an) : -
	Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) : -
	Gains qualité de l'air (t/an) : -



**Action n°48 : Prévention et valorisation des déchets**
**Action commune avec les autres EPCI : OUI**
**Action propre au territoire : OUI**
**Pilote de l'action :** 3CM (composteurs et sensibilisation)

**Partenaires associés :** Sensibilisation : communes, équipes enseignantes.

CCI de l'Ain (accompagnement entreprises)

**ORGANOM** (usine OVADE, étude valorisation encombrants en CSR et PLPDMA ?) **Chambre d'Agriculture de l'Ain et agriculteurs locaux**
**DESCRIPTION**
**Enjeux :**
*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

<p><b>2</b> Adaptation au changement climatique</p> <p><b>1</b> Réduction des consommations énergétiques</p> <p><b>2</b> Préservation de la santé et de la biodiversité</p>	<p><b>3</b> Atténuation des émissions de gaz à effet de serre</p> <p><b>3</b> Production d'énergies renouvelables</p> <p><b>3</b> Enjeu social</p>	<p><b>0</b> Amélioration de la qualité de l'air</p> <p><b>1</b> Stockage carbone</p>
---	--	--

**Description et objectif opérationnel :**
Actions pérennes engagées :

- Prise en charge par la 3CM de 50% du coût d'achat d'un composteur (depuis 2007) ou lombricomposteur (depuis 2018) pour les habitants du territoire ;
- Depuis novembre 2017, sensibilisation au tri et à la réduction des déchets généralisée à toutes écoles primaires du territoire : 450 élèves de CM1 et CM2 sensibilisés en 2018;
- Accompagnement des entreprises par la CCI de l'Ain : pré diagnostics (environnement, déchets, flux, éco-conception, énergie, écologie insutrière...) et sensibilisation des entreprises à la réduction des déchets.
- Depuis 2016, la part fermentescible des ordures ménagères collectées sur le territoire est valorisée par l'usine OVADE du Synticat Mixte ORGANOM : usine de valorisation bio-énergétique des déchets ménagers (tri mécano-biologique) qui permet d'obtenir du biogaz (électricité) et du compost valorisé en agriculture. D'après le bilan annuel de valorisation de l'unité de méthanisation d'ORGANOM, sur les 4 537 tonnes d'ordures ménagères provenant du territoire de la 3CM, 4 390 tonnes ont été valorisées par l'usine OVADE (96,8%) et 147 tonnes ont été enfouies (3,2%). Sur l'ensemble du territoire d'ORGANOM ce sont 62 827 tonnes d'ordures ménagères collectées en 2019, dont 58 028 tonnes injectées dans l'usine OVADE et ayant permis de produire :
  - . 17 135 tonnes de compost normé,
  - . 10 398 MWh d'électricité,
  - . 3 806 MWh de chaleur,
  - . et 5 581 670 Nm3 de biogaz.
- Depuis 2016, les déchets verts collectés à la déchèterie sont acheminés vers la station d'épuration des Iles de la 3CM pour être mélangés aux boues d'épuration permettant de produire un compost normé valorisé localement par les agriculteurs. En 2019, 1727 tonnes de déchets verts provenant de la déchèterie et 1988 tonnes de boues de la STEP des Iles ont été valorisées pour produire 1011 tonnes de compost normé.

Actions programmées :

- Elaborer un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) : échelle inter-EPCI à privilégier (portage possible par ORGANOM ?);
- Lancement d'une étude technico-économique sur les possibilités de valorisation des encombrants en Combustible Solide de Récupération en cours de réflexion par ORGANOM.

## INDICATEURS

### SUIVI

### RÉSULTAT

Avancement du PLPDMA.

Bilan annuel de valorisation ;  
Nombre d'élèves sensibilisés dans les écoles par an

### INDICATEUR COMPLEMENTAIRE ENVIRONNEMENTAL :

Réduction des déchets ménagers

### MOYENS ET COUTS ESTIMÉS

### GAINS ANNUELS ESTIMÉS

Sensibilisation des scolaires réalisée par le pôle déchets de la 3CM

Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO <sub>2</sub> /an) :	0,6
Gains annuels énergétiques (GWh/an) :	-
Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) :	-
Gains qualité de l'air (t/an) :	-

2020

2020  
X

2021  
X

2022

2023

2024

2025

2025

**Axe n°5 : Vers une économie circulaire**

**Cible : Gestion soutenable des déchets**

**Action n°49 : Encourager le réemploi local**

**Action commune avec les autres EPCI : OUI (CODEC)**

**Action propre au territoire : OUI**

**Pilote de l'action :** 3CM – ORGANOM - Fablab "Artilab" -  
Recyclerie : association Sols'tisse

**Partenaires associés :** ADEME – Communes - Entreprises

**DESCRIPTION**

**Enjeux :**

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

<b>3</b>	Adaptation au changement climatique	<b>3</b>	Atténuation des émissions de gaz à effet de serre	<b>1</b>	Amélioration de la qualité de l'air
<b>2</b>	Réduction des consommations énergétiques	<b>0</b>	Production d'énergies renouvelables	<b>3</b>	Stockage carbone
<b>2</b>	Préservation de la santé et de la biodiversité	<b>3</b>	Enjeu social		

**Description et objectif opérationnel :**

Actions existantes :

- Depuis mars 2016, la déchèterie communautaire est équipée d'une "donnerie", local permettant aux usagers de déposer leurs objets en bon état pour du réemploi. Un partenariat a été mis en place entre la 3CM et Sols'tisse, association relevant de l'économie sociale et solidaire, qui procède au tri et au nettoyage des objets pour les revendre à bas prix dans leur recyclerie «la recycle de Sols'Tisse» située à proximité immédiate de la déchèterie. Un suivi mensuel des tonnages collectés à la donnerie de la déchèterie est réalisé par Sols'tisse (données 2018 : 36,4 tonnes d'objets collectés en déchèterie).

- Création d'un « préau des matériaux » à la déchèterie en service depuis fin 2018 : d'une surface de 45m<sup>2</sup>, le préau des matériaux a pour but de permettre aux particuliers et professionnels de déposer des matériaux type planches, carrelages palettes, tuyaux en PVC, grillage, tuiles... encore utilisables et de se servir à leur tour de ce qui a été déposé.

- Signature d'un Contrat d'Objectifs Déchets Economie Circulaire (CODEC) 2018/2020 avec le Syndicat Mixte de traitement ORGANOM en convention de partenariat avec l'ADEME : l'objectif du CODEC à l'échelle du territoire d'ORGANOM, est de parvenir à une production globale de déchets ménagers inférieure à 500 Kg par habitant et par an d'ici à fin 2020 (contre 554 Kg en 2010) et d'impliquer un maximum d'acteurs économiques dans la démarche d'économie circulaire. Les objectifs contractuels pour les 3 indicateurs retenus par l'ADEME sont les suivants :

- Taux de réduction des Déchets Ménagers et Assimilés : - 5,7% (- 1500 t environ / 2016);
- Taux de valorisation des Déchets Ménagers et Assimilés (soit +3% ou + 4000 t environ / 2016);
- Nombre d'entreprises engagées dans des démarches d'économie circulaire : au moins 20.

- Ouverture au printemps 2019 d'un Fablab, laboratoire de fabrication partagé, "Artilab" à la Pépinière d'entreprise Nov&Co de la 3CM. Ce lieu accueille chaque personne souhaitant réparer ou apprendre à redonner vie à un objet cassé. Ce laboratoire permet aussi de pratiquer l'"artisanat 2.0" en modélisant puis en imprimant des objets en 3D.

**INDICATEURS**

SUIVI	RÉSULTAT
Bilan CODEC à l'échelle d'Organom	Tonnage annuel collecté par la recyclerie

**INDICATEUR COMPLEMENTAIRE ENVIRONNEMENTAL :**

MOYENS ET COUTS ESTIMÉS	GAINS ANNUELS ESTIMÉS
	Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO <sub>2</sub> /an) : -
	Gains annuels énergétiques (GWh/an) : -
	Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) : -
	Gains qualité de l'air (t/an) : -



**Axe n°5 : Vers une économie circulaire**

**Cible : Alimentation**

**Action n°50 : Encourager la production locale**

**Action commune avec les autres EPCI :** A définir

**Action propre au territoire :** OUI

**Pilote de l'action :** 3CM - Communes

**Partenaires associés :** Producteurs locaux et distributeurs – AMAP - Chambre d'agriculture de l'Ain – ADABio – Entreprises - Cantines scolaires, Etablissement de santé...

**DESCRIPTION**

**Enjeux :**

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

<b>3</b> Adaptation au changement climatique	<b>3</b> Atténuation des émissions de gaz à effet de serre	<b>2</b> Amélioration de la qualité de l'air
<b>1</b> Réduction des consommations énergétiques	<b>0</b> Production d'énergies renouvelables	<b>3</b> Stockage carbone
<b>3</b> Préservation de la santé et de la biodiversité	<b>3</b> Enjeu social	

**Description et objectif opérationnel :**

- Identifier l'ensemble des filières de production locale existantes;
- Relayer l'offre existante par une communication adaptée et la plus large possible (habitants, communes, entreprises, commerçants);
- Dans le cadre du programme d'actions pour la préservation de la ressource en eau potable du captage de Pizay (cf. fiche action n°41), une action portant sur l'accompagnement des agriculteurs dans la recherche de débouchés locaux plus rémunérateurs est prévue. Ses modalités de mise en oeuvre restent à définir.

**INDICATEURS**

SUIVI	RÉSULTAT
Avancement de l'état des lieux des filières existantes.	Nombre d'actions de communication réalisées par an.

**INDICATEUR COMPLEMENTAIRE ENVIRONNEMENTAL :**

MOYENS ET COÛTS ESTIMÉS	GAINS ANNUELS ESTIMÉS
Coordination interne : pôle environnement de la 3CM.	Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO <sub>2</sub> /an) : -
	Gains annuels énergétiques (GWh/an) : -
	Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) : -
	Gains qualité de l'air (t/an) : -



**Axe n°5 : Vers une économie circulaire**

**Cible : Alimentation**

**Action n°51 : Promouvoir les circuits courts alimentaires**

**Action commune avec les autres EPCI : OUI**

**Action propre au territoire : OUI**

**Pilote de l'action :** Département de l'Ain – Communes - Région AURA - 3CM - Métropole de Lyon

**Partenaires associés :** Chambre d'agriculture de l'Ain – ADABio - Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise - Cantines scolaires - Producteurs locaux et distributeurs - AMAP

**DESCRIPTION**

**Enjeux :**

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

<b>3</b> Adaptation au changement climatique	<b>3</b> Atténuation des émissions de gaz à effet de serre	<b>2</b> Amélioration de la qualité de l'air
<b>1</b> Réduction des consommations énergétiques	<b>0</b> Production d'énergies renouvelables	<b>1</b> Stockage carbone
<b>2</b> Préservation de la santé et de la biodiversité	<b>3</b> Enjeu social	

**Description et objectif opérationnel :**

- Encourager, promouvoir la Plateforme "Agrilocal" portée par le Département de l'Ain : cette plateforme a pour but de développer l'approvisionnement de la restauration collective en produits locaux et de saison. Cet outil permet à la restauration collective de recourir à un approvisionnement de proximité et de contribuer au développement des filières agricoles et agroalimentaires du Département, grâce à une photographie instantanée des producteurs et fournisseurs et de leurs produits, et une procédure simplifiée de commande dans le respect des marchés publics.

- Coopération de la 3CM au "Projet Alimentaire du Territoire Lyonnais" (PATLY) actuellement en cours d'élaboration par la Métropole de Lyon.

**INDICATEURS**

**SUIVI**

**RÉSULTAT**

Budget spécifique dédié à la promotion de la plateforme;  
Avancement du projet PATLY

**INDICATEUR COMPLEMENTAIRE ENVIRONNEMENTAL :**

**MOYENS ET COUTS ESTIMÉS**

**GAINS ANNUELS ESTIMÉS**

A définir.	Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO <sub>2</sub> /an) :	-
	Gains annuels énergétiques (GWh/an) :	-
	Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) :	-
	Gains qualité de l'air (t/an) :	-

